



## Diversité et mouvance familiales durant la petite enfance

Par Hélène Desrosiers et Micha Simard<sup>1</sup>

### L'ÉLDEQ 1998-2010 en bref

Ce fascicule s'appuie sur les données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) conduite par l'Institut de la statistique du Québec avec la collaboration de différents partenaires (voir à l'endos du fascicule). L'objectif de cette étude est de comprendre les trajectoires qui, pendant la petite enfance, conduisent au succès ou à l'échec lors du passage dans le système scolaire.

La population visée par l'ÉLDEQ est composée des enfants (naissances simples) nés de mères vivant au Québec en 1997-1998, à l'exception de ceux dont la mère vivait à ce moment-là dans certaines régions sociosanitaires (Nord-du-Québec, Terres-Cries-de-la-Baie-James et Nunavik) ou sur des réserves indiennes. Certains enfants ont également été exclus en raison de contraintes liées à la base de sondage ou de problèmes de santé majeurs. L'échantillon initial admissible au suivi longitudinal comptait 2 120 enfants. Les enfants ont fait l'objet d'un suivi annuel de l'âge d'environ 5 mois à l'âge d'environ 8 ans, puis d'un suivi bisannuel jusqu'à l'âge de 12 ans. Lors du volet 2002, le moment de collecte a été modifié de façon à ce que tous les enfants soient vus au printemps, soit au moment où ils sont évalués dans le système scolaire. Notons que c'est la première fois qu'un échantillon aussi important d'enfants représentant des nouveau-nés du Québec est suivi de façon aussi intensive au cours de la petite enfance.

L'ÉLDEQ s'articule autour de plusieurs instruments de collecte servant à recueillir l'information sur l'enfant, la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), son conjoint ou sa conjointe, s'il y a lieu, et les parents biologiques non résidants le cas échéant. À chaque collecte, l'enfant cible est invité à participer à une ou plusieurs activités qui permettent d'évaluer son développement. À partir du volet 2004, les enseignants sont invités à répondre à un questionnaire abordant différents aspects du développement et de l'adaptation scolaire de l'enfant.

Des renseignements additionnels sur la méthodologie d'enquête et la source des données sont consultables sur le site Web de l'ÉLDEQ, aussi connue sous le nom de « Je suis Je serai », à l'adresse suivante : [www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca).



Le contexte dans lequel les enfants naissent et grandissent a considérablement changé au Québec au cours des 30 dernières années. L'instabilité conjugale constitue l'un des principaux changements que connaissent les enfants dans leur environnement familial. Celle-ci a conduit à la diversification et à la complexité croissante des parcours familiaux empruntés durant l'enfance et l'adolescence. Ainsi, nombreux sont les enfants qui, à la suite de la désunion de leurs parents, voient s'ajouter à leur réseau familial, très tôt dans leur vie, de nouvelles figures telles que le nouveau conjoint du parent, des demi-frères ou demi-sœurs et des quasi-frères ou quasi-sœurs, avec lesquels ils n'ont aucun lien biologique ni adoptif (Juby, Marcil-Gratton et Le Bourdais, 2005).

Au cours des dernières décennies, de nombreuses recherches se sont intéressées à l'incidence des changements familiaux sur l'adaptation sociale et le bien-être des enfants. Plusieurs études indiquent, par exemple, que les enfants dont les parents sont séparés risquent davantage de connaître des difficultés d'adaptation ou des problèmes de santé physique (Amato, 2001, 2000; Cheal, 1996; Dawson, 1991; Fomby et Cherlin, 2007; Hetherington et Clingempeel, 1992; Lipman et autres, 2002; Lipman, Offord et Dooley, 1996). D'autres études suggèrent que ces enfants présenteraient un rendement scolaire moins élevé et seraient davantage sujets au décrochage scolaire (Strohschein, Roos et Brownell, 2009; pour une revue, voir St-Jacques et Drapeau, 2008). Enfin, certaines recherches laissent entendre que les jeunes enfants seraient davantage affectés que les plus vieux par la séparation parentale (Heard, 2007; Strohschein, Roos et Brownell, 2009). Non seulement ils seraient moins aptes à comprendre ce qui se passe, mais ils auraient également un réseau social plus restreint sur lequel s'appuyer dans ces circonstances (ex. : enseignants, amis).

Bien que l'on admette que la séparation parentale peut avoir des effets négatifs sur le développement des enfants, à tout le moins à court terme, on souligne aussi de plus en plus l'importance de connaître le contexte de la séparation des parents pour mieux en cerner l'incidence sur les enfants (Stanley et Fincham, 2002). Les mécanismes en jeu sont, en effet, complexes: les difficultés d'adaptation chez les enfants de familles désunies peuvent être en partie dues aux antécédents des parents (Fomby et Cherlin, 2007), à des conflits familiaux préexistants (Amato et Booth, 1997; Ambert, 1997) ou liés à la séparation (Harper et Fine, 2006), au stress occasionné par la réorganisation de la vie familiale (changement de quartier ou d'école, baisse du revenu, arrivée d'un nouveau conjoint) (Kiernan, 1997), au niveau d'engagement du parent non résidant (Bernardini et Jenkins, 2002), etc.

Par ailleurs, plus récemment, diverses études menées à partir de données longitudinales ont mis en évidence l'importance de tenir compte de toutes les transitions familiales dont les enfants font l'expérience si l'on veut mieux comprendre l'incidence de la rupture des parents sur le développement des enfants. En effet, si la séparation parentale elle-même n'est pas toujours associée à des effets défavorables, les transitions familiales répétées pourraient constituer une accumulation de facteurs de stress susceptibles d'affecter le développement socioaffectif des enfants. Certains auteurs signalent par exemple un effet cumulatif marqué des transitions sur la présence de problèmes de comportement extériorisés (p. ex. agressivité) (Fomby et Cherlin, 2007). D'autres études révèlent un effet différé des transitions familiales vécues durant la petite enfance sur le comportement observé plus tard à l'école primaire (Cavanagh et Huston, 2008).

Outre les enfants exposés à l'instabilité familiale, il faut tenir compte de ceux qui vivent dans des familles unies mais dysfonctionnelles ou dont les parents éprouvent de sérieuses difficultés conjugales susceptibles de compromettre leur développement. Chez ces enfants, on a observé que la séparation parentale pouvait avoir un effet positif à certains égards (Strohschein, 2005). Bref, il semble de plus en plus important de situer la séparation des parents dans un processus qui a débuté bien avant celle-ci et qui continue après l'éclatement du couple parental, et dont l'issue pour l'enfant dépendra des expériences vécues au cours des diverses étapes de son parcours familial (Amato, 2000; Kelly et Emery, 2003; Strohschein, 2005).

*L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (voir l'encadré *L'ÉLDEQ 1998-2010 en bref*) contient de nombreux renseignements permettant de mieux comprendre

le rôle de l'environnement familial dans l'adaptation sociale et scolaire des enfants. Mais d'abord, il s'avère important de mieux documenter les parcours familiaux ainsi que certains aspects de la vie familiale des enfants à une étape particulièrement importante de leur vie, soit avant leur entrée à l'école.

C'est là l'objet du présent fascicule. Essentiellement descriptif, celui-ci vise trois objectifs: 1. illustrer la diversité des parcours familiaux suivis par les enfants durant la période préscolaire en raison des changements de situation conjugale vécus par leurs parents; 2. documenter le climat entre les parents des jeunes enfants, vivant ou non avec leurs deux parents; 3. lorsque les parents ne vivent pas ensemble, décrire certains éléments de la vie familiale, notamment les arrangements de garde et l'implication parentale et financière du père (voir encadré 1).

### *Encadré 1*

#### **La source des données**

Les données présentées dans ce fascicule portent sur un échantillon d'environ 1 500 enfants suivis de la naissance à 6 ans dans le cadre de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2010). La plupart des données utilisées proviennent du *Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse* (QIRI). Pour recueillir les renseignements sur les enfants et leurs familles, on a interrogé la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), la mère biologique dans la quasi-totalité des cas. Le QIRI comporte une section détaillée qui permet de documenter les événements de la vie conjugale et parentale des deux parents, non seulement depuis la naissance de l'enfant, mais aussi antérieurement. En ce qui concerne les enfants dont les parents sont séparés, on dispose également de renseignements relatifs aux modalités de garde et aux contacts avec l'autre parent biologique.

Certains renseignements concernant la relation de couple ou les parents séparés (satisfaction quant à la participation financière et l'implication de l'autre parent, climat entre les parents) sont aussi recueillis à l'aide de questionnaires papier autoadministrés aux divers volets annuels de l'ÉLDEQ. Ces renseignements permettent de dresser un portrait beaucoup plus complet de l'environnement familial dans lequel évoluent les enfants que ne le permettent les données tirées d'enquêtes traditionnelles centrées uniquement sur le ménage enquêté.

Précisons toutefois que les données présentées dans ce fascicule concernent une cohorte d'enfants nés au Québec à la fin des années 1990 et excluent par conséquent les enfants arrivés au Québec après leur naissance, soit près de 6 % des enfants qui avaient 6 ans en 2004.

## *La diversité des configurations familiales chez les enfants de 6 ans<sup>2</sup>*

Des travaux antérieurs menés à partir des données de l'ÉLDEQ ont montré que les enfants de cette cohorte sont nés dans des contextes familiaux diversifiés : 14 % sont issus d'une famille biparentale où au moins l'un des parents avait déjà des enfants d'unions antérieures, tandis qu'environ 8 % sont nés dans un ménage monoparental. Par ailleurs, parmi les enfants nés en famille biparentale, environ la moitié (52 %) étaient issus d'un couple en union libre (Marcil-Gratton et Juby, 2000). D'autres travaux plus récents ont permis d'illustrer la diversité des parcours familiaux suivis par les enfants avant même l'âge de 3 ans (Desrosiers et autres, 2002). Qu'en est-il quelques années plus tard, soit en 2004, au moment où les enfants étaient sur le point de terminer la maternelle ?

La figure 1 fournit d'abord un aperçu de la situation familiale des enfants de 6 ans du point de vue du ménage enquêté, c'est-à-dire sans égard à l'« autre » ménage dans lequel

plusieurs enfants de parents séparés sont appelés à vivre selon des arrangements variables.

Comme on peut le voir, environ 7 enfants sur 10 résidaient avec leurs deux parents biologiques dans un ménage biologique intact, c'est-à-dire incluant uniquement des enfants issus de cette union, tandis que 6 % vivaient avec leurs deux parents biologiques et des demi-frères ou demi-sœurs issus d'une union antérieure de l'un ou l'autre parent, le plus souvent de la mère (voir encadré 2 et figure 1). Environ 8 % cohabitaient avec l'un de leurs parents et son conjoint qui n'était pas le parent biologique. Enfin, près d'un enfant sur six (17 %) vivait avec un parent seul, lequel était, dans la quasi-totalité des cas (96 %), leur mère biologique.

Si l'on tient compte du type d'union formé par les parents, il ressort que les situations familiales « traditionnelles » ou « classiques » ne sont pas le lot de la majorité des enfants, puisque 45 % des enfants nés au Québec et âgés d'environ 6 ans en 2004 demeuraient dans un ménage composé d'un couple *marié* vivant uniquement avec leurs enfants issus de cette relation (données non présentées).



### *Encadré 2*

#### **La typologie des ménages au moment de l'enquête**

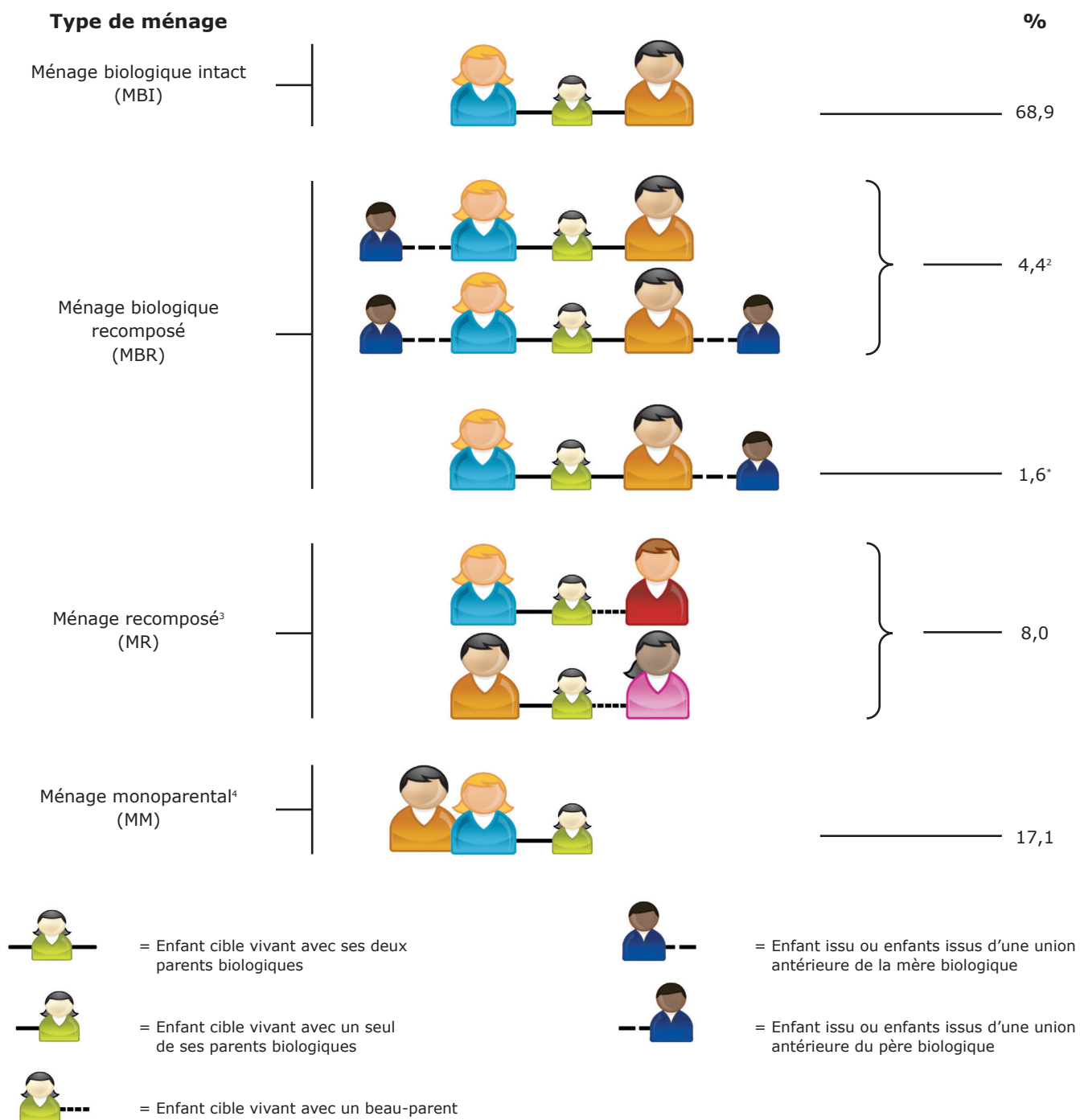
La typologie présentée à la figure 1 repose essentiellement sur l'environnement résidentiel de l'enfant au moment de l'enquête. Plus précisément, on s'intéresse aux liens qui unissent l'enfant cible aux adultes du ménage qui en assument la responsabilité (incluant le nouveau conjoint du parent biologique), ainsi qu'aux autres enfants vivant habituellement avec lui. On cherche donc à décrire la famille immédiate au sein de laquelle vit l'enfant, peu importe qu'il y ait coexistence d'une autre unité familiale au sein du même ménage ou que d'autres personnes, apparentées (ex. : grands-parents, tantes) ou non (ex. : colocataire), soient présentes.

Aux fins de la figure 1, les enfants ont été regroupés selon quatre types de ménages :

1. **les ménages biologiques intacts** qui ne comprennent que des enfants vivant avec leurs deux parents biologiques ou adoptifs dans le ménage enquêté;
2. **les ménages biologiques recomposés** qui abritent un couple vivant avec l'enfant cible issu de leur relation et au moins un enfant issu d'une union antérieure de l'un ou l'autre parent;
3. **les ménages recomposés** qui comptent un parent biologique vivant avec un conjoint ou une conjointe n'ayant pas de lien biologique avec l'enfant cible; ce conjoint peut ou non avoir des enfants issus d'une union antérieure cohabitant dans le ménage;
4. **les ménages monoparentaux** qui regroupent des enfants vivant avec un seul parent.

Figure 1

Répartition des enfants d'environ 6 ans selon le type de ménage au moment de l'enquête<sup>1</sup>, Québec, 2004



1. Cette typologie décrit uniquement le type de ménage dans lequel vivait l'enfant au moment de l'enquête. Le ménage peut inclure d'autres personnes ayant ou non un lien de parenté avec l'enfant. Sont exclus de cette typologie quelques enfants ne vivant avec aucun de leurs parents biologiques.
2. À cause de leur très faible nombre, les ménages incluant des enfants d'une union antérieure de la mère et du père ont été regroupés avec ceux qui incluent des enfants d'une union antérieure de la mère seulement.
3. Dans la quasi-totalité des cas, l'enfant cible vivait avec un beau-père. Notons que le ménage peut inclure ou non des enfants issus de l'union antérieure du beau-parent.
4. Dans la quasi-totalité des cas (96 %), le parent seul présent dans le ménage est la mère biologique.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

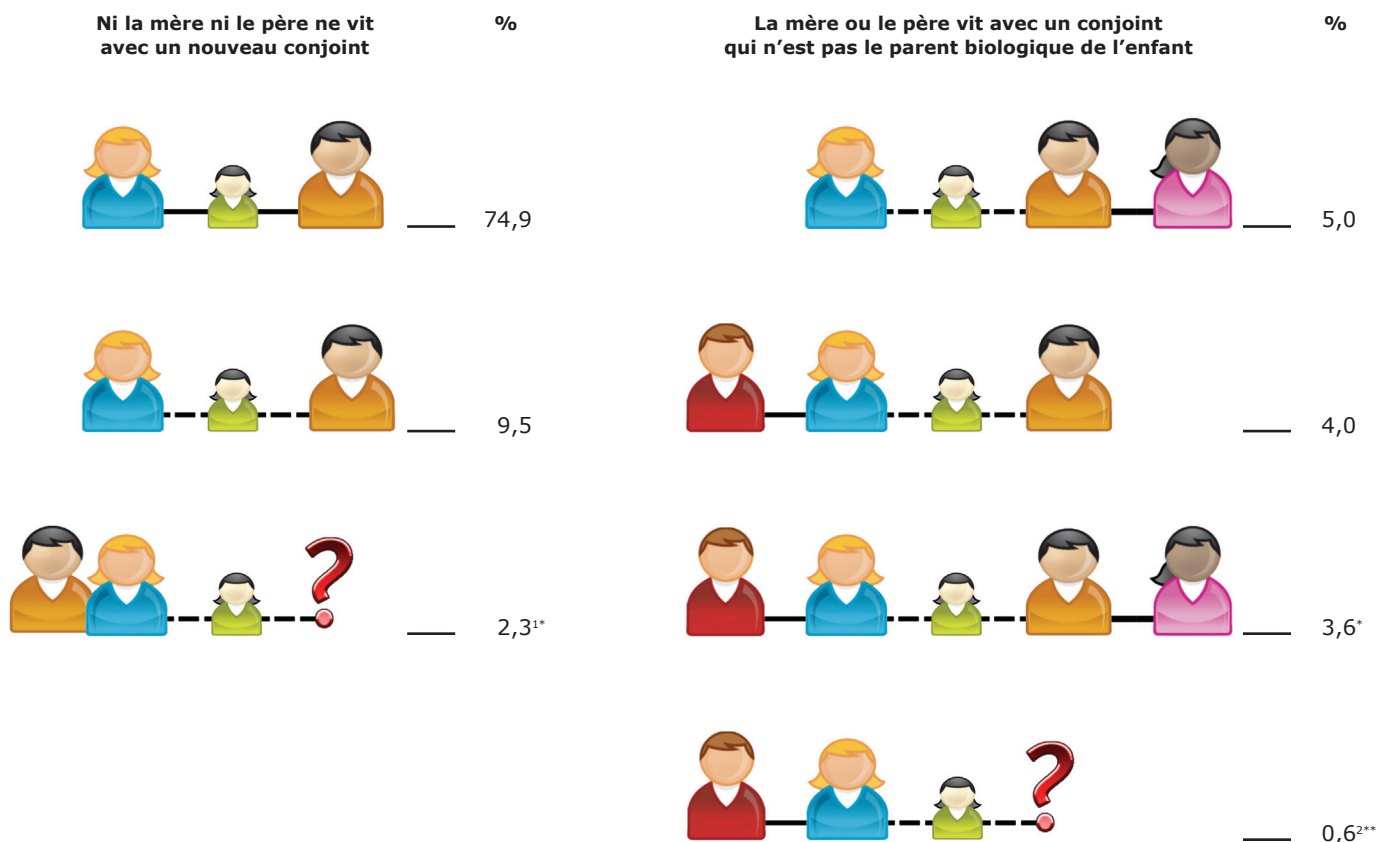
Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

## LE RÉSEAU « PARENTAL » : LES PARENTS ET LEURS CONJOINTS

Considérant le fait qu'environ le quart des enfants de 6 ans ne vivaient pas avec leurs deux parents biologiques, c'est donc autant d'enfants qui sont susceptibles d'appartenir à «deux familles», soit avec un de leurs parents dans le ménage enquêté et avec leur deuxième parent dans un autre ménage. Chacun de ces parents peuvent eux-mêmes former un ménage monoparental ou recomposé. Par conséquent, l'enfant peut être appelé à circuler entre le foyer de sa mère et celui de son père, selon un partage de temps variable (voir plus loin dans

le texte). Ainsi, dans le cas des enfants ne vivant pas avec leurs deux parents biologiques, le réseau familial peut inclure non seulement le parent biologique non résidant, mais aussi un nouveau conjoint susceptible de représenter une figure parentale. La figure 2 fournit un aperçu du réseau familial *potentiel* de l'enfant, c'est-à-dire sans égard aux modalités de garde ou au contact que l'enfant entretient avec le parent non résidant. Comme on peut le voir, quand ils étaient à la maternelle, environ 13 % (5,0 % + 4,0 % + 3,6 % + 0,6 %) des enfants avaient potentiellement accès à un beau-parent (dans le ménage enquêté ou dans celui de l'autre parent).

Figure 2  
Répartition des enfants d'environ 6 ans selon leur réseau parental potentiel  
(sans égard aux modalités de garde), Québec, 2004



Note : Le trait plein signifie que les parents vivent ensemble, tandis que les pointillés indiquent qu'ils sont séparés.

1. L'enfant vit avec sa mère ou son père, mais on ne connaît pas la situation de l'autre parent biologique.
2. L'enfant vit avec un parent biologique et un beau-parent, mais on ne connaît pas la situation de l'autre parent biologique.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.



Et c'est sans compter l'existence de conjoints non cohabitants, car, outre la relation parent-enfant, les liens conjugaux peuvent aussi échapper à la notion de coresidence: parmi les enfants de 6 ans vivant en ménage monoparental (17 % de tous les enfants), un sur cinq a une mère qui a rapporté avoir un conjoint/partenaire (qui n'est pas le père biologique de l'enfant) avec lequel elle n'habite pas (données non présentées).

### LES FRÈRES ET SŒURS VIVANT AILLEURS

Qu'en est-il du côté de la fratrie? Quelle proportion d'enfants ont des demi-frères ou demi-sœurs ou encore des quasi-frères ou quasi-sœurs habitant ailleurs, mais susceptibles de faire partie de leur environnement familial?

Les données de l'ÉLDEQ révèlent qu'environ 7 % des enfants de 6 ans avaient une fratrie (demi-frères, demi-sœurs, quasi-frères ou quasi-sœurs) ne résidant pas habituellement dans le ménage enquêté. Cette proportion atteignait autour de 18 % dans le cas des enfants vivant avec un beau-parent et se situait à environ 5 % chez les enfants vivant avec leurs deux parents biologiques dans un ménage où tous les enfants présents étaient issus du couple. Le plus souvent, ces enfants résidant ailleurs étaient issus du père de l'enfant cible ou du nouveau conjoint de la mère (données non présentées).

Bien que les données ne permettent pas de qualifier les relations que l'enfant cible entretient avec cette fratrie, elles laissent néanmoins entendre que le réseau familial des jeunes enfants pourrait être beaucoup plus complexe que ne le laissent entrevoir les données basées uniquement sur le ménage enquêté (Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais et Martin, 2009).

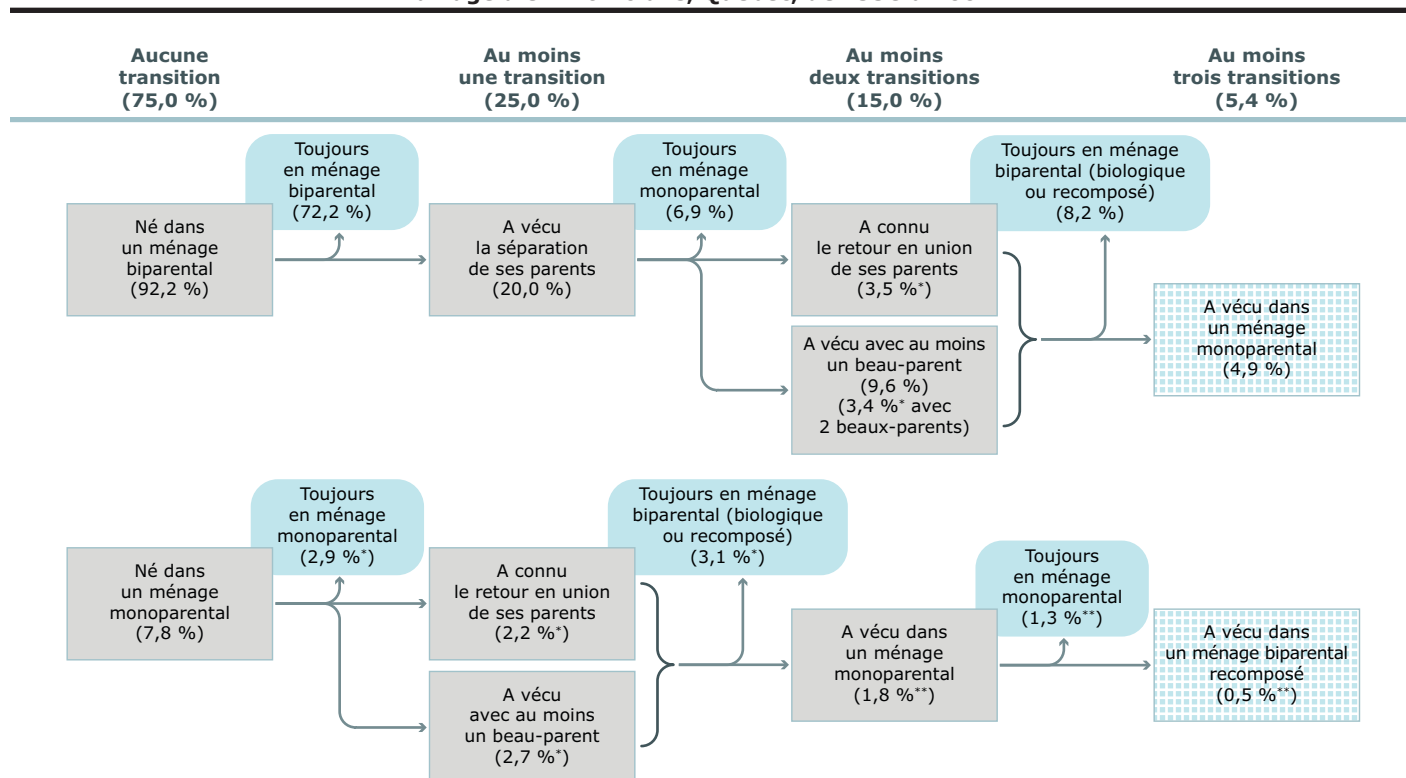


Ces données n'offrent qu'un portrait instantané de la situation familiale des enfants. Or, en traitant les types de familles comme catégorie homogène, on occulte la diversité des parcours ayant conduit à ces situations. Pourtant, diverses études menées à partir de données longitudinales ont mis en évidence l'importance de tenir compte de toutes les transitions familiales dont les enfants font l'expérience pour mieux comprendre les liens existant entre le type de famille au sein de laquelle ils vivent et divers aspects de leur développement. Par exemple, on a déjà montré que, si les enfants ayant vécu au moins une transition familiale liée à la situation conjugale des parents étaient plus susceptibles de présenter des problèmes de comportement vers l'âge de 5 ou 6 ans (Najman et autres, 1997), ceux qui sont nés dans un ménage monoparental seraient affectés plus négativement par l'instabilité familiale que ceux qui sont nés entourés de leurs deux parents (Cavanagh et Huston, 2006). Dans cette veine, d'autres chercheurs ont révélé que les enfants vivant de multiples transitions verraient leur développement davantage compromis que les enfants ayant grandi au sein d'une famille biparentale stable, et peut-être encore davantage que ceux qui ont grandi dans une famille monoparentale stable (Acock et Demo, 1994; Fomby et Cherlin, 2007). Ces éléments militent en faveur d'une meilleure connaissance des parcours familiaux des enfants (Cavanagh et Huston, 2006; Joshi et autres, 1998; Marcil-Gratton et autres, 2003).

La figure 3 donne un aperçu des changements familiaux auxquels les enfants ont été exposés entre leur naissance et l'âge de 6 ans en raison de l'union ou de la désunion de leurs parents biologiques. Contrairement aux enquêtes plus traditionnelles, ces données tiennent compte non seulement de la situation conjugale du parent résidant dans le ménage enquêté, mais aussi de celle de l'autre parent dans le cas des enfants appelés à partager leur temps d'habitation entre deux foyers. Ainsi, dans cette analyse, l'enfant est considéré comme ayant vécu avec un beau-parent (ménage recomposé) à partir du moment où l'un de ses parents a cohabité avec un nouveau partenaire *et que l'enfant a vécu dans ce ménage au moins à temps partiel*. Mentionnons qu'en ce qui concerne les enfants vivant avec leurs deux parents biologiques, on ne précise pas si le ménage inclut ou non des enfants issus d'unions antérieures.

Comme on peut le voir à la figure 3, environ 75 % des enfants de 6 ans n'ont vécu aucune transition familiale liée à l'union ou à la désunion des parents: 72 % ont toujours vécu avec leurs deux parents au sein du même ménage, tandis qu'à peine 3 % ont vécu continuellement en ménage monoparental (dans un seul ou dans deux ménages monoparentaux). C'est donc dire qu'environ le quart des enfants nés au Québec à la fin des années 1990 ont connu au moins une transition liée au changement du statut conjugal des parents avant la fin de la maternelle.

Figure 3  
**Transitions familiales attribuables à la formation ou à la rupture d'union des parents de la naissance à l'âge d'environ 6 ans, Québec, de 1998 à 2004<sup>1,2</sup>**



- Les enfants nés dans un ménage biparental sont nés entourés de leurs deux parents biologiques. Par la suite, on distingue les ménages biparentaux, selon que l'enfant vit avec ses deux parents biologiques (ménage biologique) ou avec un beau-parent (ménage recomposé).
  - Les cases quadrillées indiquent que les parcours peuvent se continuer, mais ils ne sont pas présentés en raison des petits effectifs.
- \* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.  
 \*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % : estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.  
 Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2010.

Tableau 1  
**Proportion d'enfants ayant vécu certains changements familiaux liés à la formation ou à la rupture d'union des parents, entre la naissance et l'âge d'environ 6 ans, Québec, de 1998 à 2004<sup>1</sup>**

	Type de ménage à la naissance		
	Biparental (MBI ou MBR)	Monoparental (MM)	Ensemble
	%		
Aucune transition	78,3	36,7*	75,0
Une transition	7,5	40,2*	10,0
Deux transitions	8,9	16,8**	9,5
Au moins trois transitions	5,3	6,3**	5,4
Au moins un épisode de monoparentalité	21,7	100,0	27,9
Au moins deux épisodes de monoparentalité	5,3	23,1*	6,7
Au moins un épisode en ménage recomposé (cohabitation avec un beau-parent)	11,1	40,9*	13,4
Retour en union des parents biologiques	3,9*	28,8*	5,8

- Ces pourcentages ne peuvent pas tous être calculés directement à partir des données de la figure 3. D'une part, ils ont été obtenus à partir du nombre réel d'enfants ayant emprunté les divers parcours plutôt qu'en rapportant les pourcentages arrondis présentés à la figure 3. D'autre part, on tient compte ici des enfants ayant suivi des parcours plus complexes (cases quadrillées de la figure 3).
- \* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.  
 \*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % : estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.  
 Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2010.

Plus précisément, on observe qu'à l'âge de 6 ans, environ un enfant sur 10 a cohabité avec un beau-parent après avoir vécu la séparation de ses parents. D'autres parcours étaient plus rares : environ 2,2 % étaient nés d'une mère seule et avaient vu leur père rejoindre le foyer familial après leur naissance, tandis qu'environ 3,5 % des enfants de 6 ans avaient assisté à la séparation puis à la remise en union de leurs parents biologiques. Toutes proportions gardées, les enfants nés dans un ménage monoparental sont plus susceptibles d'avoir connu au moins une transition familiale : environ 63 % d'entre eux avaient connu au moins une transition familiale, tandis qu'environ 22 % seulement des enfants nés dans un ménage biparental étaient dans ce cas (voir tableau 1).

**Parmi les enfants nés au Québec à la fin des années 1990, près du quart avaient connu au moins une transition familiale liée au parcours conjugal de leurs parents avant d'entrer en première année. Chez les enfants nés au sein d'une famille monoparentale, 6 sur 10 (63 %) ont connu au moins un tel changement dans leur situation familiale comparativement à environ un enfant sur cinq (22 %) né au sein d'une famille biparentale intacte.**

Ainsi, les parcours familiaux empruntés par les enfants de 6 ans s'avèrent relativement diversifiés. En comparant les données de la figure 1 qui reflètent seulement la situation du ménage enquêté lorsque l'enfant avait environ 6 ans à celles de la figure 3 et du tableau 1 qui tiennent compte de l'évolution du réseau parental depuis la naissance, on constate notamment que, si 17 % des enfants de 6 ans vivaient avec un seul parent au moment de l'enquête, c'est près de 3 sur 10 (28 %) qui avaient déjà connu cette situation à un moment ou l'autre, le plus souvent à la suite de la séparation des parents biologiques. Par ailleurs, si environ 8 % des enfants vivaient avec un parent et un beau-parent, c'est environ 13 % des enfants qui avaient déjà connu cette situation. En cumulant toutes les transitions vécues par les enfants, on estime qu'environ 5 % des enfants de maternelle avaient déjà vécu au moins trois changements dans leur vie familiale liés à l'histoire conjugale de leurs parents.

La multiplicité des changements auxquels ont été exposés certains jeunes enfants témoignent de la rapidité à laquelle les unions de leurs parents se font et se défont. Par exemple, la moitié des enfants qui ont vécu avec un beau-parent avaient connu cette situation dans l'année suivant l'entrée en monoparentalité (naissance hors union ou séparation de ses parents) (données non présentées). Toutes proportions gardées, plus d'enfants dont les parents ne vivent pas ensemble expérimenteront pour la première fois la vie avec un beau-parent dans le ménage de leur mère que dans celui de leur père (60 % c. 40 %). La durée de l'épisode de monoparentalité sera toutefois plus longue pour les

premiers que pour les seconds. Ainsi, la moitié des enfants de 6 ans qui ont cohabité avec un beau-père ont connu cette situation au plus tard 16 mois après l'entrée en situation de monoparentalité, tandis que la durée médiane de l'épisode de monoparentalité s'établissait à 7 mois dans le cas des enfants ayant cohabité avec une belle-mère (données non présentées). Ces résultats traduisent l'effet combiné de deux facteurs : le fait que les jeunes enfants étaient plus souvent sous la garde exclusive de leur mère lors de la séparation, comme on le verra plus loin, et la tendance des pères séparés à former plus rapidement une nouvelle union à la suite d'une rupture.

Au-delà de la composition de la famille, du type ou du nombre de transitions vécues (Fomby et Cherlin, 2007; St-Jacques et autres, 2005), il importe de considérer la qualité de la relation entre les parents (conjoints ou ex-conjoints) pour mieux comprendre les répercussions des changements familiaux sur le développement et le bien-être des enfants. C'est dans cette optique qu'il s'avère utile de mieux connaître le contexte relatif à la séparation des parents. Mais d'abord, qu'en est-il des enfants qui ont grandi dans une famille dite intacte? L'entente entre leurs parents ressemble-t-elle nécessairement à un long fleuve tranquille? Et dans quelle mesure le niveau d'entente au sein du couple dans les années suivant la naissance peut-il laisser prévoir l'éclatement de la famille?

### *Des parents unis... et heureux?*

Plusieurs études révèlent que la naissance des enfants représente une transition critique dans la vie conjugale. Elle entraînerait souvent une répartition plus stéréotypée des rôles sexuels propice à l'insatisfaction et à la dégradation du climat d'intimité conjugale dans les années qui suivent la naissance (Ahlborg, Misvaer et Möller, 2009; Belsky, Lang et Rovine, 1985; Lawrence et autres, 2008; White, Booth et Edwards, 1986), et ce, peu importe le rang de l'enfant (O'Brien et Peyton, 2002). Or, les insatisfactions conjugales, lorsqu'elles perdurent, n'ont pas que des répercussions sur le bien-être des conjoints : elles affectent également les enfants (Hawkins et Booth, 2005). Au Québec et au Canada, des études longitudinales révèlent un lien positif entre le niveau de satisfaction conjugale des mères et leur sentiment d'efficacité comme parent (Pierce, 2004) ainsi que l'adoption de pratiques parentales positives (Strohschein, 2007). D'autres études indiquent par ailleurs que les enfants dont les parents vivent



### Encadré 3

#### La mesure de la satisfaction conjugale dans l'ÉLDEQ

L'échelle d'ajustement dyadique de huit items (DAS-8) utilisée dans l'ÉLDEQ a été abrégée en sélectionnant, parmi les 32 items de la version originale (Spanier, 1976), ceux qui permettent le mieux de discriminer les couples à risque élevé d'afficher un degré de détresse conjugale cliniquement significatif (Bégin et autres, 2002). Le score maximum de l'échelle est de 41 et, tout comme dans la version originale de la DAS, plus le score total est élevé, plus la personne est satisfaite de sa relation. Les huit items de la version abrégée de la DAS de même que les choix de réponses à chacun des items sont présentés au tableau 2<sup>3</sup>.

Lors du volet 2000 de l'ÉLDEQ, une série d'analyses ont été effectuées afin de vérifier les propriétés psychométriques de la DAS-8 (Bégin et autres, 2002). Bien que certains auteurs avancent que les mesures de conflit entre les parents seraient plus prédictives de l'adaptation à long terme des enfants que les mesures générales de satisfaction conjugale (pour une revue, voir entre autres Bernardini et Jenkins, 2002; Finchman et Bradbury, 1987), il s'avère que la satisfaction conjugale des parents des enfants de maternelle est étroitement liée à l'échelle de dysfonctionnement familial aussi utilisée dans l'ÉLDEQ et qui évalue notamment la mésentente et l'existence de sentiments négatifs dans la famille (données non présentées)<sup>4</sup>.

des difficultés conjugales seraient plus sujets à connaître des problèmes de santé mentale (Fishman et Meyers, 2000) ou à voir leurs parents se séparer (Devine et Forehand, 1997).

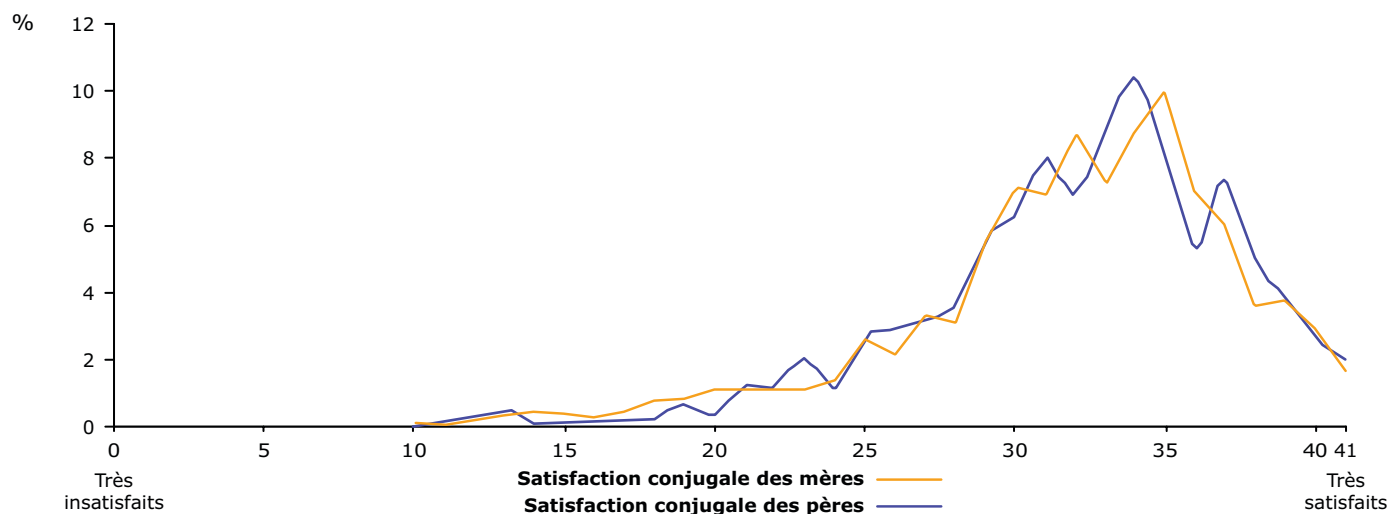
#### L'ÉVALUATION DE LA RELATION DE COUPLE : ENTRE L'ENCHANTEMENT ET LA DÉTRESSE

Dans l'ÉLDEQ, le niveau de satisfaction conjugale des parents a été mesuré la première fois quand l'enfant avait environ 2 ½ ans, puis annuellement jusqu'à 6 ans, à l'aide d'une version abrégée de l'échelle d'ajustement dyadique (DAS) (Spanier, 1976, traduit par Baillargeon, Dubois et Marineau, 1986; voir encadré 3). La figure 4 donne d'abord un aperçu de la distribution des scores de l'échelle de satisfaction conjugale chez les mères et chez les pères quand l'enfant fréquentait

la maternelle. Notons que, comme certaines des analyses qui suivent concernent l'évolution de la relation de couple dans le temps, nous ne nous intéressons ici qu'aux parents ayant toujours cohabité depuis la naissance de l'enfant, soit 72 % de tous les enfants de maternelle visés par l'ÉLDEQ (voir figure 3).

La distribution concentrée vers la droite indique qu'une majorité de parents se déclarent plutôt satisfaits de leur relation de couple. Ainsi, la moyenne chez les mères s'élève à 31,8 (erreur type = 0,21), tandis que, chez les pères, celle-ci se situe à 32,2 (erreur type = 0,19). Les niveaux de satisfaction conjugale des mères et des pères sont étroitement associés, le coefficient de corrélation se situant à 0,64 ( $p < 0,001$ ).

Figure 4  
Répartition des parents<sup>1</sup> selon leur niveau de satisfaction conjugale quand l'enfant cible est âgé d'environ 6 ans, Québec, 2004



1. Parents biologiques ayant toujours vécu ensemble depuis la naissance de l'enfant.  
Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2010.

Tableau 2  
**Les items de l'échelle d'ajustement dyadique abrégée (DAS-8), Québec, de 2000 à 2004**

1. Est-ce que vous et votre partenaire êtes en accord ou en désaccord sur les manifestations d'affection?	<i>Toujours en accord</i>	<i>Presque toujours en accord</i>	<i>Parfois en accord</i>	<i>Souvent en désaccord</i>	<i>Presque toujours en désaccord</i>	<i>Toujours en désaccord</i>	
2. Est-ce qu'il vous arrive ou est-ce qu'il vous est déjà arrivé d'envisager un divorce, une séparation ou de mettre fin à votre relation actuelle?	<i>Toujours</i>	<i>La plupart du temps</i>	<i>Plus souvent qu'autrement</i>	<i>Occasionnellement</i>	<i>Rarement</i>	<i>Jamais</i>	
3. De façon générale, pouvez-vous dire que les choses vont bien entre vous et votre partenaire?	<i>Toujours</i>	<i>La plupart du temps</i>	<i>Plus souvent qu'autrement</i>	<i>Occasionnellement</i>	<i>Rarement</i>	<i>Jamais</i>	
4. Vous confiez-vous à votre partenaire?	<i>Toujours</i>	<i>La plupart du temps</i>	<i>Plus souvent qu'autrement</i>	<i>Occasionnellement</i>	<i>Rarement</i>	<i>Jamais</i>	
5. Avez-vous déjà regretté de vous être mariés (ou de vivre ensemble)?	<i>Toujours</i>	<i>La plupart du temps</i>	<i>Plus souvent qu'autrement</i>	<i>Occasionnellement</i>	<i>Rarement</i>	<i>Jamais</i>	
6. Combien de fois vous et votre partenaire discutez calmement de quelque chose?	<i>Jamais</i>	<i>Moins d'une fois par mois</i>	<i>Une ou deux fois par mois</i>	<i>Une ou deux fois par semaine</i>	<i>Une fois par jour</i>	<i>Plus souvent</i>	
7. Combien de fois vous et votre partenaire travaillez ensemble sur quelque chose?	<i>Jamais</i>	<i>Moins d'une fois par mois</i>	<i>Une ou deux fois par mois</i>	<i>Une ou deux fois par semaine</i>	<i>Une fois par jour</i>	<i>Plus souvent</i>	
8. Entourez le chiffre qui correspond le mieux au degré de bonheur de votre couple.	<i>Extrêmement malheureux</i>	<i>Assez malheureux</i>	<i>Un peu malheureux</i>	<i>Heureux</i>	<i>Très heureux</i>	<i>Extrêmement heureux</i>	<i>Parfaitement heureux</i>

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, adapté de l'ÉLDEQ 1998-2010.

Afin de calculer un taux de prévalence de la détresse conjugale chez les parents, les scores ont été dichotomisés en transposant à la DAS-8 le point de rupture généralement accepté dans la version originale du DAS (Spanier, 1976); dans la version abrégée, ce seuil a été établi à moins de 28 (Bégin et autres, 2002). Selon ce critère, c'est 17 % des mères et 16 % des pères qui rapporteraient une détresse conjugale importante sur le plan clinique. Le pourcentage de couples dont l'un des conjoints serait concerné s'établit à 24 % dont 9 % où à la fois la mère et le père seraient en détresse (données non présentées). C'est donc dire qu'environ le quart des enfants de maternelle vivant en famille biparentale intacte ont des parents affectés par des difficultés conjugales. Ce pourcentage est proche de celui qu'on observait quand les enfants étaient âgés d'environ 2 ½ ans (Bégin et autres, 2002). Par ailleurs, les résultats d'études récentes menées aux États-Unis auprès de deux échantillons représentatifs de couples font état de taux de détresse conjugale s'élevant respectivement à 20 % en début d'union (Beach et autres, 2005) et à 31 % chez des couples dont la durée des unions est plus élevée (c.-à-d. en moyenne une dizaine d'années; Whisman, Beach et Snyder, 2008).

**Environ le quart des enfants nés au Québec à la fin des années 1990 et vivant toujours avec leurs deux parents vers 6 ans avaient une mère et/ou un père affectés par des difficultés conjugales importantes.**

#### **L'ÉVOLUTION DE LA RELATION DE COUPLE : LE POINT DE VUE DES MÈRES**

Comment le niveau d'entente entre les parents évolue-t-il dans les années suivant la naissance de l'enfant? Pour répondre à cette question, nous avons examiné les réponses fournies à chaque année par les mères à l'échelle de satisfaction conjugale<sup>5</sup>.

L'examen des données révèle que, si environ 17 % des mères étaient considérées comme en détresse conjugale quand l'enfant avait 6 ans, c'est bien plus, soit une mère sur trois (33 %) qui avaient manifesté de sérieuses difficultés conjugales à un moment ou l'autre depuis que l'enfant avait 2 ½ ans. Plus précisément, environ 4 % des mères ont vécu une situation de détresse conjugale lors de chacune des cinq années pour lesquelles on dispose de données (données non présentées). Ce faible pourcentage n'est pas étonnant, puisque seuls les couples qui ont perduré sont retenus ici. Cela illustre tout de même le fait que, chez certains couples, des difficultés conjugales pourraient s'installer pendant plusieurs années sans que le couple parvienne à les résoudre ou se sépare (Pollien et autres, 2008).

L'évaluation de la relation de couple basée sur le point de rupture de la DAS-8 comporte certaines limites, puisque sont ainsi considérées comme n'ayant jamais rapporté de détresse conjugale les mères dont le niveau de satisfaction conjugale s'est maintenu à peine au-dessus du seuil clinique de détresse conjugale durant la période à l'étude. C'est pourquoi nous avons procédé à une analyse de trajectoires permettant de distinguer les mères selon l'évolution de leur niveau de satisfaction à l'égard de leur relation de couple<sup>6</sup>.

Cette analyse a permis de définir quatre groupes distincts : 1. les mères très satisfaites de leur relation de couple (34 %); 2. les mères assez satisfaites de leur relation de couple, mais qui ne sont pas nécessairement à l'abri de certaines difficultés conjugales (42 %); 3. les mères assez insatisfaites, enclines à présenter un niveau de satisfaction conjugale gravitant autour du point de rupture pendant les cinq années d'observation (19 %); 4. les mères plus susceptibles de présenter continuellement des scores se situant nettement

en deçà du seuil de détresse établi à 28 tout au long de la période d'observation (4 %) (voir figure 5). De façon générale, les trajectoires illustrent la relative stabilité du niveau de satisfaction conjugale chez les mères qui étaient au départ assez satisfaites ou très satisfaites de leur relation de couple. Par contre, on observe une tendance à la baisse du niveau de satisfaction chez les mères qui se situaient près ou en deçà du seuil de détresse au début de la période d'observation. Ces résultats appuient partiellement ceux d'autres travaux révélant une baisse du niveau de satisfaction conjugale avec le temps (Bradbury, 1998; VanLaningham, Johnson et Amato, 2001).

### DES DIFFICULTÉS CONJUGALES PRÉVISIBLES?

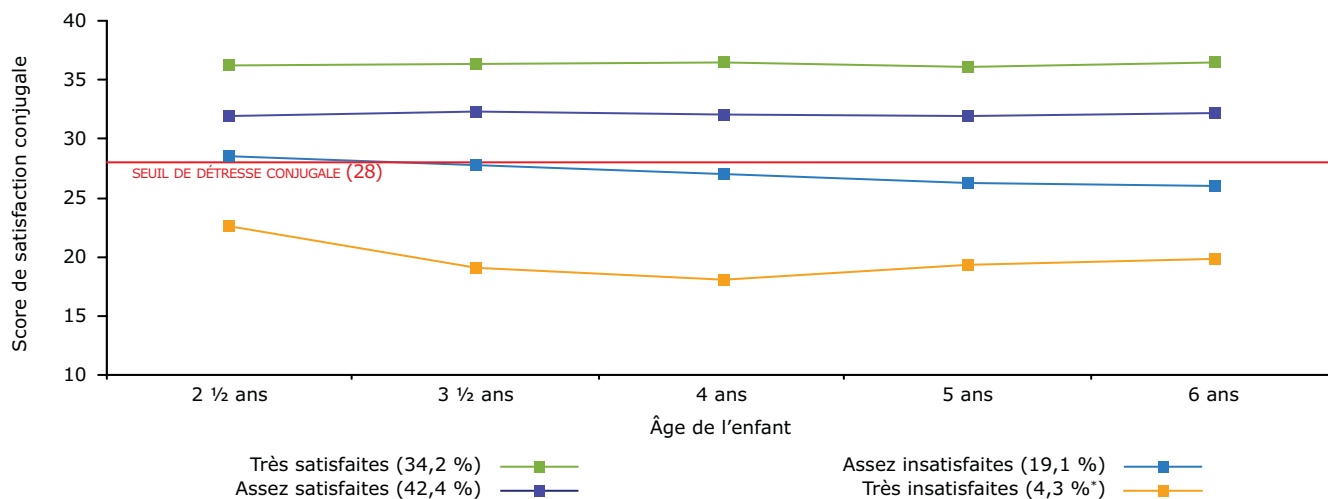
Afin d'ouvrir la voie à des analyses plus poussées des facteurs contextuels associés à la qualité de la relation de couple chez les parents de jeunes enfants, on a vérifié le lien entre l'appartenance aux trajectoires de satisfaction conjugale quand les enfants avaient de 2 ½ à 6 ans et diverses caractéristiques relatives à l'union actuelle ou au passé conjugal et familial des conjoints. On s'est intéressé à certaines caractéristiques reconnues comme étant associées soit à l'ajustement conjugal dans les premières années suivant la naissance de l'enfant (Bégin et autres, 2002), soit au risque de ruptures d'union précoces (Marcil-Gratton, Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk, 2002): le type d'union à la naissance, l'âge de la mère au début de l'union, la durée de l'union à la naissance, la présence d'unions antérieures des parents, l'existence d'enfants d'une union antérieure (vivant habituellement ou non dans le ménage), la mixité du couple (un parent d'origine canadienne et l'autre immigrant), l'écart de scolarité entre les conjoints (mesuré lors du premier volet de l'enquête, soit quand l'enfant avait 5 mois) et la précarité économique (mesurée par le faible revenu du ménage ou le manque d'argent pour les besoins

essentiels à 2 ½ ans). On a également exploré le lien entre les difficultés conjugales et la planification de la grossesse (Lawrence et autres, 2008). La dynamique conjugale et familiale durant la période immédiate suivant la naissance a également été prise en compte à l'aide de deux mesures: le niveau de soutien instrumental et émotif du père, selon la perception de la mère, ainsi que le fonctionnement familial quand l'enfant avait environ 5 mois<sup>8</sup>.

Parmi les facteurs sociodémographiques ou contextuels examinés, quatre ressortent comme associés à l'évaluation de la relation conjugale:

- ◇ Le fait d'avoir planifié ou non la grossesse<sup>9</sup>: les mères dont *la grossesse n'était pas désirée à ce moment-là* étaient plus susceptibles de faire partie des mères très insatisfaites plutôt que très satisfaites de leur relation conjugale au cours de la période étudiée (tableau 3).
- ◇ L'existence d'*enfants issus d'une union antérieure*: les mères vivant dans un couple où l'un des deux conjoints avait des enfants issus d'une union antérieure avaient aussi tendance à être moins satisfaites (assez insatisfaites plutôt que très satisfaites) de leur relation de couple.
- ◇ Le *niveau de soutien conjugal et le fonctionnement familial* à 5 mois: les mères se disant relativement moins soutenues par leur conjoint sur le plan instrumental et émotionnel quand l'enfant avait 5 mois<sup>10</sup> ou qui appartenaient à une famille moins fonctionnelle<sup>11</sup>, c'est-à-dire à une famille caractérisée par des difficultés de communication ou la présence de conflits à ce moment, étaient beaucoup plus enclines à avoir expérimenté des difficultés conjugales, c'est-à-dire à faire partie des groupes de mères très insatisfaites, assez insatisfaites ou assez satisfaites plutôt que très satisfaites de leur relation de couple.

Figure 5  
Trajectoires de satisfaction conjugale des mères<sup>1</sup> quand l'enfant cible est âgé de 2 ½ ans à 6 ans, Québec, de 2000 à 2004



1. Mères biologiques ayant toujours vécu avec le père depuis la naissance de l'enfant.  
\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.  
Source: Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2010.

Tableau 3

**Quelques caractéristiques contextuelles associées à la probabilité d'appartenance aux trajectoires de satisfaction conjugale des mères, modèle de régression logistique multinomiale (RC ajustés), Québec, de 1998 à 2004**

	Rapport de cotes <sup>1,2</sup>		
	Assez satisfaites	Assez insatisfaites	Très insatisfaites
<b>La grossesse n'était pas désirée à ce moment</b>	0,88	1,66	5,64 <sup>†</sup>
<b>La mère ou le père a un enfant d'une union antérieure</b>	1,80	2,48 <sup>†</sup>	2,90
<b>Soutien moins élevé du conjoint à 5 mois<sup>3</sup></b>	4,85 <sup>†</sup>	8,00 <sup>†</sup>	20,99 <sup>†</sup>
<b>Fonctionnement familial moins favorable à 5 mois<sup>4</sup></b>	5,93 <sup>†</sup>	7,87 <sup>†</sup>	20,17 <sup>†</sup>

1. La trajectoire de référence est le groupe de mères « Très satisfaites ». Notons qu'il est recommandé ici d'interpréter les rapports de cotes d'une façon corrélationnelle, c'est-à-dire en considérant seulement que la probabilité est augmentée ou diminuée par un facteur donné sans préciser l'ampleur de l'« effet » observé. Ainsi un rapport supérieur à 1 doit être interprété comme indiquant que les mères sont plus susceptibles d'appartenir aux groupes de mères assez satisfaites, assez insatisfaites ou très insatisfaites de leur relation de couple qu'au groupe de mères très satisfaites, tandis qu'un rapport de cote inférieur à 1 signifie qu'elles le sont moins.
2. Seuil : † : 0,10; † : 0,05. Comme le plan de sondage complexe de l'enquête n'a pu être pris en compte, les intervalles de confiance associés aux estimations ne sont pas présentés. Aussi, les rapports de cotes sont présentés à titre indicatif seulement.
3. Voir la note 10.
4. Voir la note 11.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

De façon générale, les données suggèrent un effet d'accumulation ou de récurrence de certaines difficultés conjugales : les mères étaient plus susceptibles d'être en détresse quand l'enfant avait 6 ans si elles l'avaient été à un moment ou l'autre auparavant (données non présentées).

Ces résultats illustrent sans doute l'importance pour les couples d'être sensibles aux difficultés conjugales et à ne pas hésiter à demander de l'aide si ces dernières subsistent, et ce, avant de devenir ou de redevenir parent, afin de pouvoir mieux faire face aux exigences inhérentes à ce rôle. Cela semble d'autant plus important qu'on observe une relation étroite entre le niveau de satisfaction des mères à l'égard de leur relation de couple et leur niveau de bien-être psychologique. À tout le moins, on note que les mères assez insatisfaites ou très insatisfaites de leur relation de couple avaient connu, en moyenne, une hausse du niveau de symptômes dépressifs durant les années préscolaires, alors que, chez les mères assez satisfaites ou très satisfaites, le niveau de tels symptômes était demeuré pratiquement inchangé ou avait diminué<sup>12</sup>. De plus, lorsqu'on examine la situation de toutes les mères qui vivaient avec le père de l'enfant quand celui-ci avait 2 ½ ans, on constate qu'environ 27 % de celles qui étaient en détresse conjugale à ce moment ne vivaient plus avec leur conjoint quatre ans plus tard, comparativement à 11 % chez celles qui ne l'étaient pas (données non présentées).

**Une grossesse non planifiée de même qu'un moindre soutien du conjoint ou des difficultés de communication dans les premiers mois suivant la naissance sont autant de facteurs associés à l'insatisfaction conjugale persistante chez les mères.**

### *Quand les parents se séparent*

Même si la majorité des jeunes enfants dont les parents se séparent sont confiés à la garde de leur mère, nombre d'entre eux sont appelés à circuler entre les foyers de leurs deux parents.

L'ÉLDEQ collige des renseignements détaillés sur les arrangements de garde des enfants de parents séparés, que ceux-ci aient ou non fait l'objet d'une ordonnance de la cour. On y recueille également, auprès de la mère, de l'information sur l'implication du père non résidant (contacts avec l'enfant, soutien financier). Le degré de satisfaction de la mère vis-à-vis de l'implication du père biologique non résidant est également évalué<sup>13</sup>.

#### **LES ARRANGEMENTS DE GARDE**

Bien que la fréquence des contacts paternels soit une condition nécessaire mais non suffisante à l'établissement d'une relation étroite entre un père et son enfant, il ressort que le développement de l'enfant serait généralement favorisé ou moins compromis quand celui-ci peut maintenir des contacts continus et fréquents avec ses deux parents. Certaines études indiquent, par exemple, que les enfants en garde partagée présenteraient moins de problèmes d'adaptation que les enfants en garde exclusive (avec la mère ou le père) (Bauserman, 2002). Il est toutefois difficile de savoir si ce sont les modalités de garde qui expliquent ce

résultat ou la situation familiale dans son ensemble, car les parents qui adoptent la garde partagée sont généralement issus de milieux socioéconomiques plus favorisés et moins susceptibles de vivre des conflits (St-Jacques et Drapeau, 2008). Par exemple, certains auteurs ont établi que les contacts fréquents avec les deux parents seraient associés à une meilleure adaptation, mais seulement quand le niveau de conflits interparentaux est peu élevé (Kelly, 2000).

On trouvera au tableau 4 des renseignements sur les modalités de garde des enfants ne vivant pas avec leurs deux parents biologiques à 6 ans. Les colonnes 1 et 2 présentent la répartition des enfants selon les modalités de garde lors de la séparation, puis vers 6 ans pour ce qui est des enfants dont les parents se sont séparés après la naissance, tandis que les colonnes 3 et 4 présentent la situation pour tous les enfants qui ne vivent pas avec leurs deux parents biologiques, y compris les enfants nés hors union. Comme on peut le voir, parmi les enfants de parents séparés après la naissance,

environ deux sur trois vivaient avec leur mère au moment de la séparation, tandis que 3 sur 10 partageaient leur temps d'habitation entre leurs deux parents. À peine 3 % résidaient avec leur père seulement. En fait, l'arrangement de garde le plus fréquent lors de la séparation était celui où l'enfant vit avec sa mère et voit son père régulièrement (41 %).

Par ailleurs, vers l'âge de 6 ans environ 9 % des enfants dont les parents se sont séparés après leur naissance ne voyaient jamais leur père, tandis que cette proportion s'élevait à 19 % lorsqu'on inclut les enfants nés hors union.

**Parmi les enfants de 6 ans dont les parents étaient séparés, environ un sur cinq ne voyait jamais son père.**

Notons que, si la proportion d'enfants qui partagent également leur temps d'habitation entre leurs deux parents semble diminuer au fil du temps au profit d'une garde exclusive par la mère, les différences observées ne se révèlent pas significatives.

Tableau 4  
**Répartition des enfants de 6 ans ne vivant pas avec leurs deux parents biologiques selon les arrangements de garde et le type de contact avec l'autre parent<sup>1</sup>, Québec, 2004**

	Enfants dont les parents se sont séparés après leur naissance		Enfants dont les parents sont séparés (y compris les enfants nés hors union)	
	Lors de la séparation (1)	Vers 6 ans (2)	À la naissance pour ceux qui sont nés hors union ou lors de la séparation (3)	Vers 6 ans (4)
	%			
<b>Vit avec sa mère</b>	<b>65,9</b>	<b>71,1</b>	<b>73,3</b>	<b>75,8</b>
Ne voit jamais son père	7,9**	8,6*	16,5*	18,9*
Voit son père occasionnellement <sup>2</sup>	12,7*	12,5*	12,5*	14,2
Voit son père régulièrement (chaque semaine ou aux deux semaines)	41,4	46,1	41,4	39,5
Autres fréquences de contact avec le père	3,9**	3,9**	2,9**	3,2**
<b>Vit avec son père<sup>3</sup></b>	<b>3,4**</b>	<b>3,6**</b>	<b>2,5**</b>	<b>2,7**</b>
<b>Partage du temps d'habitation</b>	<b>30,6</b>	<b>25,3</b>	<b>24,2</b>	<b>21,4</b>
Vit surtout chez sa mère	7,4*	6,7*	6,1*	6,8*
Partage égal <sup>4</sup>	23,2	18,6	18,1	14,6

1. Comme le déclare la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), généralement la mère.

2. Inclut par exemple les visites sur une base mensuelle ou certains jours de congé seulement.

3. Les effectifs sont trop petits pour détailler la fréquence des contacts de l'enfant avec sa mère.

4. Inclut quelques cas d'enfants vivant surtout avec leur père.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % : estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.



## L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENCE DES CONTACTS AVEC LE PÈRE

Lorsque l'on considère tous les types de contacts possibles que peut avoir l'enfant avec son père, selon ce qu'en disent les mères, 6 enfants sur 10 auraient des contacts quotidiens ou hebdomadaires avec leur père (ex. : garde, visite, téléphone), environ 3 sur 10 auraient des contacts mensuels ou occasionnels, tandis que 12 % n'auraient aucun contact (données non présentées). Les données du tableau 5 montrent que cette situation évolue dans le temps. Ainsi, environ 40 % des enfants de maternelle qui ne vivent pas avec leurs deux parents avaient connu un changement dans la fréquence des contacts avec leur père; dans 24 % des cas, celle-ci avait diminué, tandis que, dans 16 % des cas, elle avait augmenté.

Tableau 5

### Évolution de la fréquence des contacts de l'enfant avec le parent biologique non résidant depuis la naissance ou la séparation<sup>1</sup>, enfants d'environ 6 ans, Québec, de 1998 à 2004

	Enfants dont les parents se sont séparés après leur naissance	Enfants de parents séparés (y compris les enfants nés hors union)
	%	
Pas de changement	63,1	60,1
Fréquence plus élevée	14,3*	15,5
Fréquence moins élevée	22,6	24,3

1. Comme le déclare la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), généralement la mère.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *ÉLDEQ 1998-2010*.

Dans une étude portant sur des enfants de moins de 12 ans dont les parents étaient séparés, Juby et autres (2007) ont observé qu'environ la moitié des enfants avaient connu un changement dans la fréquence des contacts avec leur père dans les deux années suivant la séparation des parents. Certains pères avaient augmenté la fréquence de leurs contacts avec leur enfant, d'autres l'avaient diminuée. Il n'en demeure pas moins que peu de pères qui avaient des contacts fréquents avec leur enfant lors de la séparation perdaient contact avec celui-ci. La formation d'une union avec une nouvelle conjointe était liée à une diminution des contacts avec les enfants non résidants, mais seulement lorsque cette union avait lieu rapidement après la séparation, soit avant que les pères et leurs enfants aient eu le temps d'établir la structure de leur relation postséparation. Les pères séparés étaient aussi plus susceptibles de diminuer leurs contacts avec leurs enfants dès lors que leur ex-conjointe formait une union, c'est-à-dire que leurs enfants acquéraient un beau-père. D'autres études ont souligné l'influence des conflits entre ex-conjoints, de la distance géographique, des difficultés économiques et des caractéristiques de l'enfant dans l'engagement des pères non résidants (Ahrns, 2006; Kelly, 2006).

## LE SOUTIEN FINANCIER POUR L'ENFANT

Alors que les études ayant exploré le rôle de la fréquence des contacts entre le père non résidant et l'enfant dans son développement ont abouti à des résultats contradictoires (Amato et Gilbreth, 1999; Fabricius et Luecken, 2007), le fait pour le père de fournir un soutien financier apparaîtrait plus clairement associé à l'adaptation des enfants de foyers séparés (Amato et Gilbreth, 1999). En effet, le soutien financier procuré par l'autre parent, bien que probablement sous-estimé par le parent répondant (Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais et Martin, 2009), pourrait constituer un indicateur de la qualité de la relation coparentale après la séparation (Carlson, McLanahan et Brooks-Gunn, 2008) ainsi que du niveau et de la qualité de l'engagement du père vis-à-vis de l'enfant, soit autant d'éléments étroitement associés à l'adaptation des enfants à la séparation (pour une revue, voir St-Jacques et Drapeau, 2008).

Selon les données de l'ÉLDEQ, dans 59 % des cas, le père fournirait un soutien financier pour l'enfant, le plus souvent de façon régulière (tableau 6). Fait à souligner, comme d'autres études menées sur le sujet (Juby et autres, 2007; Veum, 1993) l'ont observé, les pères qui avaient des contacts plus fréquents avec l'enfant étaient plus susceptibles de contribuer financièrement aux dépenses le concernant. Ainsi, environ 68 % des pères ayant des contacts avec l'enfant de façon mensuelle, hebdomadaire ou quotidienne contribuaient financièrement à ses besoins. Par comparaison, environ 28 % des pères qui n'avaient pas de contacts ou que des contacts occasionnels avec l'enfant offraient un soutien financier.

Lorsqu'on examine le soutien financier fourni par le père pour les enfants qui partagent également leur temps d'habitation entre les deux parents, on note que, dans près de la moitié des cas (48 %), le père fournit tout de même un soutien financier régulier à la mère pour les besoins de l'enfant, tandis qu'une proportion équivalente n'en offre aucun (48 %) (données non présentées). Cette absence de soutien financier à la mère pour environ la moitié des enfants concernés peut résulter d'une entente entre les parents dans la mesure où le père assume déjà une partie appréciable de la charge financière liée à l'enfant. En effet, la grande majorité des mères des enfants qui partagent leur temps d'habitation entre leurs deux parents se disent satisfaites de la participation financière du père (voir plus loin dans le texte).

Tableau 6

**Répartition des enfants de 6 ans dont les parents sont séparés selon le soutien financier fourni par le père et la fréquence des contacts, Québec, 2004**

	Soutien financier fourni par le père		
	Régulier	Irrégulier	Aucun
	%		
<b>Fréquence des contacts<sup>1</sup></b>			
Aucun ou occasionnel	15,2**	12,5**	72,2
Quelques fois par mois ou plus	57,0	11,2*	31,8
Total	47,5	11,5*	40,9

1. Y compris les contacts de tous types, soit téléphone, lettre, visite, etc.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % : estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

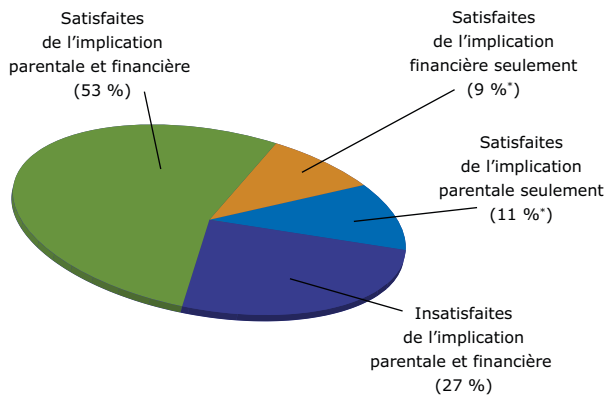
Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2010.

### L'ÉVALUATION DE L'IMPLICATION DU PÈRE

La figure 6 montre qu'environ la moitié des mères séparées sont satisfaites de l'implication parentale et financière du père, 9 % sont satisfaites de l'implication financière seulement et une proportion semblable, de la participation parentale seulement. Près de 3 mères sur 10 se disent insatisfaites de l'implication à la fois parentale et financière.

Figure 6

**Répartition des enfants de 6 ans dont les parents sont séparés selon le niveau de satisfaction de la mère vis-à-vis de l'implication parentale et financière du père, Québec, 2004**



\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2010.

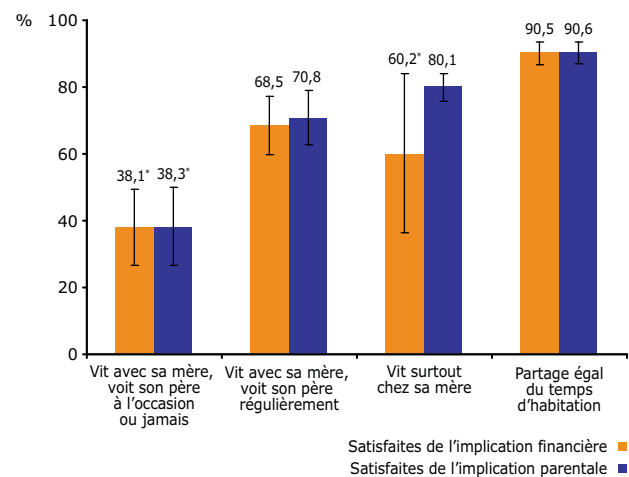
Les mères des enfants qui partagent également leur temps d'habitation entre leurs deux parents sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à évaluer positivement la participation du père : environ 9 sur 10 se disent satisfaites de l'implication à la fois parentale et financière du père. À l'opposé, les mères des enfants qui ne voient jamais leur père ou seulement à l'occasion sont moins nombreuses, toutes proportions gardées, à se dire satisfaites de l'implication de celui-ci (figure 7). Certains écarts se dessinent aussi quand on examine le niveau de satisfaction selon la situation

conjugale de la mère. Ainsi, comparativement aux mères vivant en situation de monoparentalité, celles qui cohabitent avec un nouveau conjoint ont tendance à être plus souvent satisfaites de la participation financière du père biologique ( $p < 0,10$ ), alors qu'on ne détecte pas de différence significative en ce qui a trait au niveau de satisfaction face à l'implication parentale (données non présentées). Par contre, le fait qu'une nouvelle conjointe soit présente ou non dans la vie du père ne semble pas associé à l'évaluation de la mère, qu'elle concerne l'implication parentale ou financière (données non présentées). Enfin, en ce qui a

**Environ une mère séparée sur deux est satisfaite de l'implication parentale et financière du père. Les mères des enfants qui partagent également leur temps d'habitation entre leurs deux parents sont proportionnellement plus nombreuses que les autres à évaluer positivement la participation du père.**

Figure 7

**Proportion de mères séparées se déclarant satisfaites de l'implication parentale et financière du père selon le mode de garde et la fréquence à laquelle l'enfant voit son père, Québec, 2004**



\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2010.

trait plus précisément aux enfants dont les parents se sont séparés après leur naissance, ni l'âge de l'enfant au moment de la séparation, ni le type d'union des parents avant la séparation (mariage ou union libre) ne s'avèrent liés au niveau de satisfaction des mères vis-à-vis de l'implication du père.

### LE CLIMAT ENTRE LES PARENTS

Les recherches montrent clairement que les conflits entre les ex-conjoints, en particulier les conflits non résolus, tout comme l'absence de coopération parentale comptent parmi les facteurs prédictifs les plus importants des difficultés d'adaptation des jeunes à la séparation (Cox, Paley et Harter, 2001; St-Jacques et Drapeau, 2008; Sarrazin et Cyr, 2007). Deux variables semblent caractériser les situations où les conflits perdurent ou s'enveniment avec le temps, soit un faible revenu familial (Bonach, 2005) et un climat tendu au moment de la rupture (Santeramo, 2004).

Dans l'ÉLDEQ, on a demandé aux mères séparées du père de l'enfant cible quel était le climat actuel entre elles et le père : bien que la majorité ait rapporté que celui-ci était bon (39 %) ou assez bon (32 %), environ 12 % ont déclaré que le climat de la relation avec leur ex-conjoint était mauvais ou très mauvais, tandis qu'autour de 17 % ont indiqué n'avoir aucun contact avec lui (données non présentées). Les effectifs sont malheureusement trop petits pour analyser les facteurs associés à l'évaluation des mères.



### *En guise de conclusion*

L'ÉLDEQ constitue une source unique pour documenter les parcours familiaux suivis par les enfants. On y recueille en effet de l'information détaillée sur l'histoire conjugale et parentale des deux parents biologiques de même que sur les arrangements de garde des enfants dont les parents sont séparés. Étant donné que nombre d'enfants de parents séparés sont appelés à circuler entre les foyers de leurs deux parents, ces renseignements deviennent essentiels pour dresser un portrait complet de l'environnement familial dans lequel les enfants grandissent.

Parmi les enfants nés au Québec à la fin des années 1990, environ 7 sur 10 ont vécu avec leurs deux parents biologiques, de leur naissance à la maternelle, tandis que près de 3 % seulement ont toujours vécu en ménage monoparental, soit avec un seul parent, soit avec chacun de ses parents dans des foyers séparés. Les autres, soit près du quart des enfants, ont vécu au moins un changement dans leur situation familiale lié à la formation ou à la rupture d'union de leurs parents. Les enfants nés dans un ménage monoparental étaient plus susceptibles d'avoir vécu plusieurs transitions familiales que ceux qui vivaient avec leurs deux parents à la naissance.

Pour les enfants ayant grandi entourés de leurs deux parents, la vie familiale n'est pas nécessairement un long fleuve tranquille : au moins le tiers des enfants de maternelle ont une mère ayant vécu un ou plusieurs épisodes de détresse conjugale depuis leur naissance. Les mères qui se disent peu soutenues par le père sur les plans émotionnel et instrumental (ex. : soins au bébé) dans les mois suivant la naissance étaient bien plus susceptibles d'avoir eu des difficultés conjugales. Par ailleurs, parmi les mères qui ont expérimenté des difficultés conjugales quand l'enfant avait 2 ½ ans, environ 27 % s'étaient séparées au cours des quatre années suivantes comparativement à 11 % des autres mères.

Constatant l'incidence d'un climat familial défavorable sur le bien-être des parents et des enfants, d'aucuns ont souligné l'importance des interventions visant à améliorer la qualité de la relation chez les parents de jeunes enfants, qu'ils soient ou non en instance de séparation (Ahlborg, Misvaer et Möller, 2009), ou des programmes qui aident les jeunes adultes à améliorer leur aptitude à résoudre leurs problèmes de couple avant d'avoir des enfants (Bernardini et Jenkins, 2002). Une meilleure connaissance des sources de tensions et de conflits chez les parents québécois de jeunes enfants ainsi que des diverses stratégies utilisées pour les résoudre pourrait certes contribuer à la mise en place de programmes adaptés à cette population. À cette fin, soulignons qu'il existe maintenant des programmes québécois de dépistage et de traitement des problèmes conjugaux, inspirés des travaux américains et européens (voir, par exemple, Gurman, 2008) et qui ont pour but de répondre aux besoins particuliers des jeunes parents (ou des couples en début d'union) et à une vaste gamme de problèmes de santé physique et mentale associés : abus de substances, anxiété, dépression, difficultés sexuelles, violence, etc. (Wright, Lussier et Sabourin, 2008).

La séparation des parents devient cependant parfois la seule issue. Celle-ci est un événement qui exige une grande capacité d'adaptation et comporte des défis particuliers sur plusieurs plans de la vie familiale. Bien que de nombreuses études soulignent les effets plutôt ténus des transitions familiales sur le comportement des enfants, d'autres laissent croire que de telles répercussions pourraient être différées (Cavanagh et Huston, 2008) ou que les effets associés à chacune des transitions pourraient se cumuler, ce qui

compromettrait le développement des enfants (Fomby et Cherlin, 2007; McLanahan, 2004). L'expérience de l'instabilité familiale peut toutefois être vécue différemment d'une famille à l'autre selon les ressources disponibles, celles-ci pouvant exacerber ou, au contraire, protéger les enfants des effets des multiples transitions (Cavanagh et Huston, 2006). Plusieurs recherches montrent que le maintien des contacts avec les deux parents, dans la mesure du possible, et la coopération entre les ex-conjoints constituent des facteurs déterminants de l'adaptation des jeunes à la séparation (Cox, Paley et Harter, 2001; St-Jacques et Drapeau, 2008). Or, les données de l'ÉLDEQ révèlent que, parmi les enfants de maternelle dont les parents sont séparés, environ 3 sur 10 ont seulement des contacts mensuels ou occasionnels avec leur père, tandis que 12 % n'ont aucun contact avec lui. En outre, environ 12 % des mères ont déclaré que le climat de la relation avec leur ex-conjoint était mauvais ou très mauvais, tandis qu'autour de 17 % ont indiqué n'avoir aucun contact avec lui. Dans un tel contexte, la poursuite de recherches sur les facteurs favorables à l'engagement paternel après la rupture apparaît essentielle. Sur le plan de l'intervention, on doit souligner l'existence des services gratuits de médiation offerts aux parents de toutes les régions du Québec depuis 1997. De tels services sont destinés aux parents qui ont pris la décision de se séparer ou de divorcer et qui n'arrivent pas

à s'entendre sur des sujets tels que la garde des enfants, la pension alimentaire ou le partage des biens. Bien que leur efficacité soit admise, ces services gagneraient à être mieux connus (Légaré, 1999). D'autres soulignent la nécessité d'avoir parallèlement accès à des services psychologiques (Conseil de la famille et de l'enfance, 2006). D'autres encore croient qu'il faudrait sensibiliser davantage les parents à l'importance de faire entériner leur accord par le tribunal au terme de la démarche, car, si des différends surviennent par la suite, aucun règlement ne dicte les règles à suivre et les arrangements doivent alors être revus dans un contexte souvent moins favorable (Belleau et Talbot-Lachance, 2008).

Bref, on le voit, la diversification et la complexité des parcours familiaux empruntés durant l'enfance constituent un défi majeur tant pour la recherche que pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sociale et de santé. Les enquêtes longitudinales prospectives comme l'ÉLDEQ constituent des sources de données précieuses pour mieux comprendre comment les transitions familiales vécues par les enfants ou l'exposition à un climat familial défavorable affectent leur développement. Ces transitions familiales et leurs répercussions pourront être mieux connues au fur et à mesure que les données longitudinales recueillies jusqu'à l'entrée au secondaire seront analysées.



1. Hélène Desrosiers et Micha Simard sont respectivement coordonnatrice et agente de recherche à la Direction des enquêtes longitudinales et sociales de l'Institut de la statistique du Québec.
2. Toutes les données présentées dans ce fascicule sont pondérées et, de ce fait, ont fait l'objet d'ajustements afin de permettre la généralisation des résultats à la population des enfants visée par l'ÉLDEQ. De plus, à moins d'indication contraire, les estimations ont été produites en tenant compte du plan de sondage complexe de l'enquête.
3. Notons que, plus récemment, une version abrégée de la DAS comportant quatre items a été proposée (Sabourin, Valois et Lussier, 2005). Il s'agit des items 2, 3, 4 et 8 du tableau 2. Afin d'assurer la comparabilité avec d'autres travaux déjà publiés à partir des données de l'ÉLDEQ (Bégin et autres, 2002), on a opté ici pour la version à huit items.
4. L'échelle de fonctionnement/dysfonctionnement familial utilisée lors de la collecte de 2004 de l'ÉLDEQ est une version abrégée de l'échelle de fonctionnement familial incluse dans l'*Étude sur la santé des jeunes Ontariens* (Offord, Boyle et Racine, 1989). Cette échelle évalue la qualité du soutien, la communication, l'acceptation de l'autre et la résolution de conflits dans la famille. Pour plus de détails sur la version abrégée utilisée ici, se référer au site Web de l'ÉLDEQ à l'adresse suivante : [www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/doc\\_tech.htm](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/doc_tech.htm).
5. Le choix de se centrer ici sur le point de vue des mères tient essentiellement au taux de réponse longitudinal plus élevé obtenu auprès de celles-ci en comparaison des pères. Sans exclure la possibilité qu'une analyse similaire puisse être éventuellement menée auprès des pères, celle-ci nécessiterait un examen plus approfondi des données, ce qui dépasse le cadre du présent fascicule.
6. L'analyse des trajectoires permet de cerner des groupes (trajectoires) distincts de mères selon l'évolution de leur niveau de satisfaction conjugale au cours de la période considérée. La modélisation des trajectoires de satisfaction conjugale a été effectuée au moyen de la procédure « traj » du logiciel SAS. Afin de déterminer le nombre optimal de groupes, des modèles de trajectoires comportant entre un et cinq groupes ont été testés. Le modèle optimal est celui qui comporte quatre groupes, ce choix étant établi à partir du critère d'information bayésien (BIC). Ce critère est communément utilisé afin de sélectionner le modèle qui s'adapte le mieux aux données, celui qui a la valeur la plus faible s'avérant le plus parcimonieux (pour plus de détails sur cette méthode, on peut consulter Nagin (2005) et Nagin et Tremblay (2005)). Notons que l'assignation des mères à une trajectoire donnée est basée sur une méthode probabiliste; les proportions estimées ne doivent donc pas être considérées comme équivalant au pourcentage réel de mères de la population visée appartenant à chacun des groupes.
7. Parmi ce groupe de mères, environ une sur quatre aurait vécu au moins un épisode de détresse conjugale.
8. Pour cette analyse, on a effectué une régression logistique multinomiale comparant les groupes de mères très insatisfaites, assez insatisfaites et assez satisfaites au groupe de mères très satisfaites. À cette fin, on a utilisé l'option « risk » de la procédure « traj » du progiciel SAS. Comme cette procédure ne permet pas la prise en compte du plan de sondage complexe de l'enquête, un seuil plus conservateur de 0,01 a été retenu pour conclure à une différence significative au seuil de 0,05.
9. Plus précisément, on a demandé aux mères si, lorsqu'elles étaient enceintes : 1. il s'agissait d'une grossesse désirée à ce moment-là; 2. elles auraient voulu un enfant plus tôt; 3. elles auraient voulu un enfant plus tard; 4. elles ne voulaient pas cette grossesse. Aux fins de la présente analyse, les mères ayant répondu que leur grossesse était désirée à ce moment-là ont été comparées aux autres.
10. Dans l'ÉLDEQ, le degré de soutien conjugal a été évalué quand l'enfant avait 5 mois à l'aide de cinq questions explorant différentes situations. Pour chaque énoncé, la mère répondait à l'aide d'une échelle de type Likert en 11 points (« 0 = pas du tout à 10 = tout à fait »), selon l'évaluation qu'elle faisait du niveau de soutien apporté par son conjoint en regard du soutien instrumental (concernant les soins donnés au bébé et les tâches ménagères), du soutien émotionnel (« Jusqu'à quel point vous sentez-vous soutenue par votre conjoint quand vous avez l'impression que vous n'en pouvez plus? », « Jusqu'à quel point vous sentez-vous soutenue par votre conjoint quand vous avez de la peine? ») et du soutien global (« Jusqu'à quel point vous sentez-vous soutenue par votre conjoint? »). À partir de ces cinq items, un score d'échelle, consistant en la moyenne des items, a été construit. Les mères considérées comme moins soutenues sont celles qui se situent dans le quintile inférieur (20 %) de l'échelle.
11. Aux fins de cette analyse, sont considérées comme faisant partie d'une famille moins fonctionnelle les mères qui se situent dans le quintile supérieur de l'échelle de dysfonctionnement familial.
12. Pour obtenir ce résultat, nous avons comparé la différence moyenne dans les scores obtenus sur l'échelle de symptômes de dépression maternelle au cours de certaines années pour lesquelles cette information a été recueillie, soit quand l'enfant avait 1 ½ an et 5 ans, selon l'appartenance à l'une ou l'autre trajectoire de satisfaction conjugale. Les résultats indiquent que, chez les mères appartenant aux trajectoires « Très insatisfaites » ou « Assez insatisfaites », les scores obtenus sur l'échelle de dépression maternelle étaient significativement plus élevés quand l'enfant avait 5 ans que quand il avait 1 ½ an, tandis que, chez les autres, les scores étaient demeurés pratiquement inchangés ou avaient diminué (données non présentées).
13. Certaines études ont souligné les lacunes de cette approche en raison de la divergence des données recueillies auprès des deux parents séparés sur des sujets tels que l'implication du père auprès des enfants ou le niveau de soutien financier offert (Braver et autres, 1991; Lapierre-Adamcyk, Le Bourdais et Martin, 2009; Schaeffer, Seltzer et Klawitter, 1991). Bien que des renseignements sur ces différents aspects aient été recueillis lors des premiers volets de l'ÉLDEQ auprès des pères non résidants, les taux de réponse trop faibles obtenus ne permettent pas de dresser un portrait représentatif de leur point de vue.



## Bibliographie

- ACOCK, A. C., et D. H. DEMO (1994). *Family diversity and well-being*, Thousand Oaks (CA), Sage.
- AHLBORG, T., N. MISVAER et A. MÖLLER (2009). «Perception of marital quality by parents with small children: A follow-up study when the firstborn is 4 years old», *Journal of Family Nursing*, vol. 15, n° 2, p. 237-263.
- AHRONS, C. R. (2006). «Family ties after divorce: Long-term implications for children», *Family Process*, vol. 46, p. 53-65.
- AMATO, P. R. (2001). «Children of divorce in the 1990s: An update of the Amato and Keith (1991) meta-analysis», *Journal of Family Psychology*, vol. 15, p. 355-370.
- AMATO, P. R. (2000). «The consequences of divorce for adults and children», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, n° 4, p. 1269-1287.
- AMATO, P. R., et A. BOOTH (1997). *A generation at risk: Growing up in era of family upheaval*, Cambridge, Harvard University Press.
- AMATO, P. R., et J. G. GILBRETH (1999). «Non-resident fathers and children's well-being: A meta-analysis», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 61, n° 3, p. 557-573.
- AMBERT, A. M. (1997). *Parents, children, and adolescents. Interactive relationships and development in context*, New York, Haworth Press.
- BAILLARGEON, J., G. DUBOIS et R. MARINEAU (1986). «Traduction française de l'échelle d'ajustement dyadique [French translation of the dyadic adjustment scale]», *Revue canadienne des sciences du comportement*, vol. 18, p. 24-34.
- BAUSERMAN, R. (2002). «Child adjustment in joint-custody versus sole-custody arrangements: A meta-analytic review», *Journal of Family Psychology*, vol. 16, n° 1, p. 91-102.
- BEACH, S. R. H., F. D. FINCHAM, N. AMIR et K. E. LEONARD (2005). «The taxometrics of marriage: Is marital discord categorical?», *Journal of Family Psychology*, vol. 19, n° 2, p. 276-285.
- BÉGIN, C., S. SABOURIN, M. BOIVIN, É. FRENETTE et H. PARADIS (2002). «Le couple, section I - Détresse conjugale et facteurs associés à l'évaluation de la relation entre conjoints», dans: *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 11.
- BELLEAU, M.-C., et G. TALBOT-LACHANCE (2008). «La valeur juridique des ententes issues de la médiation familiale : présentation des mésententes doctrinales et jurisprudentielles», *Les Cahiers de droit*, vol. 49, n° 4, p. 607-653. [En ligne]: <http://id.erudit.org/iderudit/037460ar> (page consultée le 14 octobre 2010).
- BELSKY, J., M. E. LANG et M. ROVINE (1985). «Stability and change in marriage across the transition to parenthood: A second study», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 47, n° 4, p. 855-865.
- BERNARDINI, S. C., et J. M. JENKINS (2002). *Vue d'ensemble des risques et des facteurs de protection pour les enfants touchés par la séparation et le divorce*, document de référence n° 2002-FCY-2F, Ottawa, Ministère de la Justice et Procureur général du Canada.
- BONACH, K. (2005). «Factors contributing to quality coparenting: Implications for family policy», *Journal of Divorce & Remarriage*, vol. 43, n°s 3-4, p. 79-104.
- BOOTH, A., et P. R. AMATO (2001). «Parental predivorce relations and offspring postdivorce well-being», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 63, n° 1, p. 197-212.
- BRADBURY, T. N. (1998). *The developmental course of marital dysfunction*, New York, Cambridge University Press, 473 p.
- BRAVER, S. L., S. A. WOLCHIK, I. N. SANDLER, B. S. FOGAS et D. ZVETINA (1991). «Frequency of visitation by divorced fathers: Differences in reports by fathers and mothers», *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 61, p. 448-454.
- CARLSON, M. J., S. S. MCLANAHAN et J. BROOKS-GUNN (2008). «Coparenting and nonresident fathers' involvement with young children after a nonmarital birth», *Demography*, vol. 45, n° 2, p. 461-488.
- CAVANAGH, S. E., et A. C. HUSTON (2008). «The timing of family instability and children's social development», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 70, n° 5, p. 1258-1270.
- CAVANAGH, S. E., et A. C. HUSTON (2006). «Family instability and children's early problem behavior», *Social Forces*, vol. 85, n° 1, p. 551-581.
- CHEAL, D. (1996). «Histoires des familles reconstituées», dans: STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, *Grandir au Canada*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, n° 89-550-MPF au catalogue (*Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes* [Canada]), 1205-6855, n° 1, p. 105-115.
- CHERLIN, A. J., F. F. FURSTENBERG JR., P. I. CHASE-LANSDALE, K. E. KIERNAN, P. K. ROBINS, D. R. MORRISON et J. O. TEITLER (1991). «Longitudinal studies of effects of divorce on children in Great Britain and the United States», *Science*, vol. 252, p. 1386-1389.
- COLEMAN, M., L. GANONG et M. FINE (2000). «Reinvesting remarriage: Another decade of progress», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 62, p. 1288-1307.
- CONSEIL DE LA FAMILLE et DE L'ENFANCE (2006). *Transitions familiales. Le rapport 2005-2006 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 231 p.

- COX, M. J., B. PALEY et K. HARTER (2001). «Interparental conflict and parent-child relationship», dans: J. H. GRYCH et F. D. FINCHAM (dir.), *Interparental conflict and child development*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 249-272.
- CUMMINGS, M., et P. DAVIES (1994). *Children and marital conflict: The impact of family dispute and resolution*, New York, The Guilford Press, «The Guilford series on social and emotional development», 195 p.
- DAWSON, D. A. (1991). «Family structure and children's health and well-being: Data from the 1988 national health interview survey on child health», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 53, p. 573-584.
- DESROSIERS, H., G. NEILL, L. GINGRAS et N. VACHON (2002). «Grandir dans un environnement en changement», dans: *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002) – De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 2.
- DEVINE, D., et R. FOREHAND (1997). «Cascading toward divorce: The roles of marital and child factors», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 64, p. 424-427.
- ELLIOTT, J., et M. RICHARDS (1991). «Children and divorce: Educational performance and behaviour before and after parental separation», *International Journal of Law and Family*, vol. 5, p. 258-276.
- FABRICIUS, W. V., et L. J. LUECKEN (2007). «Postdivorce living arrangements, parent conflict, and long-term physical health correlates for children of divorce», *Journal of Family Psychology*, vol. 21, n° 2, p. 195-205.
- FINCHMAN, F. D., et T. N. BRADBURY (1987). «The assessment of marital quality: A reevaluation», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 49, n° 4, p. 797-809.
- FISHMAN, E. A., et S. A. MEYERS (2000). «Marital satisfaction and child adjustment: Direct and mediated pathways», *Contemporary Family Therapy. An International Journal*, vol. 22, n° 4, p. 437-452.
- FOMBY, P., et A. J. CHERLIN (2007). «Family instability and child well-being», *American Sociological Review*, vol. 72, p. 181-204.
- FORGATCH, M. S., G. R. PATTERSON et J. A. RAY (1996). «Divorce and boys' adjustment problems: Two paths with a single model», dans: E. M. HETHERINGTON et E. A. BLECHMAN (dir.), *Stress, coping, and resiliency in children and families*, Mahwah (N.J.), Lawrence Erlbaum Associates, p. 67-105.
- GURMAN, A. S. (dir.) (2008). *Clinical handbook of couple therapy* (4<sup>e</sup> éd.), New York, Guilford Press, 736 p.
- HARPER, S. E., et M. A. FINE (2006). «The effects of involved nonresidential fathers' distress, parenting behaviors, interparental conflict, and the quality of father-child relationships on children's well-being», *Fathering. A Journal of Theory, Research, & Practice about Men as Fathers*, vol. 4, n° 3, p. 286-311.
- HAWKINS, D. N., et A. BOOTH (2005). «Unhappily ever after: Effects of long-term, low-quality marriages on well-being», *Social Forces*, vol. 84, n° 1, p. 451-471.
- HEARD, H. E. (2007). «Fathers, mothers and family structure: Family trajectories, parent gender and adolescent schooling», *Journal of Marriage and Family*, vol. 69, n° 2, p. 435-450.
- HETHERINGTON, E. M., et W. G. CLINGEMPEEL (1992). «Coping with marital transitions», *Monographs of the Society for Research on Child Development*, Chicago, University of Chicago Press, vol. 57, nos 2-3, serial n° 227.
- JOSHI, H., E. COOKSEY, L. CLARKE, D. WIGGINS et A. MCCULLOCH (1998). *Family disruption and the cognitive and behavioural development of children in longitudinal data from Britain and USA*, University of London, Center for Longitudinal Studies, NCDS User Support Group Working Paper n° 50, 28 p.
- JUBY, H., J.-M. BILLETTE, B. LAPLANTE et C. LE BOURDAIS (2007). «Parents' new unions and frequency of Contact», *Journal of Family Issues*, vol. 28, n° 9, p. 1220-1245
- JUBY, H., N. MARCIL-GRATTON et C. LE BOURDAIS (2005). *Quand les parents se séparent : nouveaux résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, rapport de recherche n° 2004-FCY-6F, Ottawa, Ministère de la Justice Canada.
- KELLY, J. B. (2006). «Children's living arrangements following separation and divorce: Insights from empirical and clinical research», *Family Process*, vol. 46, n° 1, p. 35-52.
- KELLY, J. B. (2000). «Children's living arrangements in conflicted marriage and divorce: A decade review of research», *Journal of Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 39, n° 8, p. 963-973.
- KELLY, J. B., et R. E. EMERY (2003). «Children's adjustment following divorce: Risk and resiliency perspectives», *Family Relations*, vol. 52, p. 352-362.
- KIERNAN, K. (1997). *The legacy of parental divorce: Social, economic and demographic experiences in adulthood*, CASEpaper1, Londres, London School of Economics, Centre for Analysis of Social Exclusion, 45 p.
- KURDEK, L. A. (1991). «Marital stability and changes in marital quality in newly wed couples: A test of the contextual model», *Journal of Social and Personal Relationships*, vol. 8, n° 1, p. 27-48.

- LAPIERRE-ADAMCYK, É., C. LE BOURDAIS et V. MARTIN (2009). «Familles et réseau familial extra-résidentiel : une réflexion sur les limites de la définition statistique de la famille», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 38, n° 1, p. 5-39.
- LAWRENCE, E., R. J. COBB, A. D. ROTHMAN, M. T. ROTHMAN et T. N. BRADBURY (2008). «Marital satisfaction across the transition to parenthood», *Journal of Family Psychology*, vol. 21, n° 1, p. 41-50.
- LÉGARÉ, F. (1999). «Médiation familiale: pour mieux tourner la page», *Gazette des femmes*, vol. 21, n° 1, p. 37-40.
- LIPMAN, E. L., D. R. OFFORD et M. D. DOOLEY (1996). «Que savons-nous des enfants de familles dirigées par une mère seule? Questions et réponses tirées de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes», dans: STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA, *Grandir au Canada*, Ottawa, Ministre de l'Industrie, n° 89-550-MPF au catalogue (*Enquête longitudinale sur les enfants et les jeunes* [Canada], 1205-6855, n° 1), p. 95-104.
- LIPMAN, E. L., D. R. OFFORD, M. D. DOOLEY et M. H. BOYLE (2002). «Children's outcomes in differing types of single-parent families», dans: J. D. WILLMS (dir.), *Vulnerable children*, Ottawa, Human Resources Development Canada et Statistics Canada, p. 229-242.
- MARCIL-GRATTON, N., et H. JUBY (2000). «Vie conjugale des parents, section I - Le passé conjugal des parents: un déterminant de l'avenir familial des enfants?», dans: *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2002), Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 1, n° 11.
- MARCIL-GRATTON, N., H. JUBY, C. LE BOURDAIS et P.-M. HUOT (2003). «Du passé conjugal des parents au devenir familial des enfants: un exemple de la nécessité d'une approche longitudinale», *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 1, p. 143-164.
- MARCIL-GRATTON, N., C. LE BOURDAIS et É. LAPIERRE-ADAMCYK (2002). «Le couple, section II - Les ruptures parentales dans la vie des tout-petits: un premier regard», dans: *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2002) - *De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 11.
- MCLANAHAN, S. (2004). «Diverging destinies: How children are faring under the second demographic transition», *Demography*, vol. 41, n° 4, p. 607-627.
- NAGIN, D. S. (2005). *Group-based modeling of development*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 201 p.
- NAGIN, D. S., et R. E. TREMBLAY (2005). «Developmental trajectory groups: Fact or a useful statistical fiction», *Criminology*, vol. 43, n° 4, p. 873-904.
- NAJMAN, J. M., B. C. BEHRENS, M. ANDERSEN, W. BOR, M. O'CALLAGHAN et G. M. WILLIAMS (1997). «Impact of family type and family quality on child behaviour problems: A longitudinal study», *Journal of American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 36, n° 10, p. 1357-1365.
- O'BRIEN, M., et V. PEYTON (2002). «Parenting attitudes and marital intimacy: A longitudinal analysis», *Journal of Family Psychology*, vol. 16, n° 2, p. 118-127.
- OFFORD, D. R., M. H. BOYLE et Y. RACINE (1989). *Ontario child health study: Children at risk*, Toronto (Ont.), Ministry of Community and Social Services, Queen's Printer.
- PIERCE, T. (2004). «Je suis capable tout seul! Sentiment d'efficacité et conduites coercitives réactives chez les mères de nourrissons devenus bambins», dans: *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2002) - *De la naissance à 4 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 3, fascicule 3.
- POLLIER, A., E. D. WILDMER, J.-M. LE GOFF et F. GIUDICI (2008). «Transitions familiales et brouilles conjugales: cumulation ou compensation des problèmes d'intimité à travers les phases du parcours de vie familial?», *Enfances, familles, générations*, n° 9, [En ligne]: <http://www.erudit.org/revue/efg/2008/v/n9/029634ar.html> (page consultée le 10 septembre 2010).
- SABOURIN, S., P. VALOIS et Y. LUSSIER (2005). «Development and validation of a brief version of the dyadic adjustment scale with a nonparametric item analysis model», *Psychological Assessment*, vol. 17, n° 1, p. 15-27.
- SANTERAMO, J. S. (2004). «Early neutral evaluation in divorce cases», *Family Court Review*, vol. 42, p. 321-341.
- SARRAZIN, J., et F. CYR (2007). «Parental conflicts and their damaging effects on children», *Journal of Divorce & Remarriage*, vol. 47, n°s 1-2, p. 77-93.
- SCHAEFFER, N. C., J. A. SELTZER et M. KLAWITTER (1991). «Estimating nonresponse and response bias: Resident and nonresident parents' reports about child support», *Sociological Methods and Research*, vol. 20, p. 30-59.
- SPANIER, G. B. (1976). «Measuring dyadic adjustment: New scales for assessing the quality of marriage and similar dyads», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 38, p. 15-28.
- STANLEY, S. M., et F. D. FINCHAM (2002). «The effects of divorce on children», *Couples Research and Therapy Newsletter* (AABT-SIG), vol. 8, n° 1, p. 7-10. [En ligne]: <http://www.prepinc.com/main/docs/childrenofdivorcesms4-19-02.doc> (page consultée le 7 février 2010).
- ST-JACQUES, M.-C., et S. DRAPEAU (2008). «Dans quel type de familles grandiront les enfants québécois en 2020? Un examen de la diversité familiale et des défis qui y sont associés», dans: G. PRONOVOST, C. DUMONT et I. BITAUDEAU, avec la collaboration d'É. COUTU (dir.), *La famille à l'horizon 2020*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p. 101-143.
- ST-JACQUES, M.-C., S. DRAPEAU, R. CLOUTIER et R. LÉPINE (2005). «Adolescence et recomposition familiale. Quels sont les facteurs qui distinguent les jeunes qui vont bien de ceux qui vont mal?», *Revue divorce et séparation*, vol. 2, p. 131-150.

STROHSCHNEIN, L. (2007). «Challenging the presumption of diminished capacity to parent: Does divorce really change parenting practices?», *Family Relations*, vol. 56, n° 4, p. 358-368.

STROHSCHNEIN, L. (2005). «Parental divorce and child mental health trajectories», *Journal of Marriage and the Family*, vol. 67, n° 5, p. 1286-1300.

STROHSCHNEIN, L., N. ROOS et M. BROWNELL (2009). «Family structure histories and high school completion: Evidence from a population based registry», *Canadian Journal of Sociology/ Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 34, n° 1, p. 83-103.

SUN, Y., et Y. LI (2002). «Children's well-being during parents' marital disruption process: A pooled time-series analysis», *Journal of Marriage and Family*, vol. 64, p. 472-488.

VANLANINGHAM, J., D. R. JOHNSON et P. AMATO (2001). «Marital happiness, marital duration, and the U-shaped curve: Evidence from a five-wave panel study», *Social Forces*, vol. 79, p. 1313-1341.

VEUM, J. R. (1993). «The relationship between child support and visitation. Evidence from the longitudinal data», *Social Science Research*, vol. 22, p. 229-244.

WHISMAN, M. A., S. R. BEACH et D. K. SNYDER (2008). «Is marital discord taxonic and can taxonic status be assessed reliably? Results from a national, representative sample of married couples», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 76, n° 5, p. 745-755.

WHITE, L. K., A. BOOTH et J. N. EDWARDS (1986). «Children and marital happiness: Why the negative correlation?», *Journal of Family Issues*, vol. 7, p. 131-147.

WRIGHT, J., Y. LUSSIER et S. SABOURIN (dir.) (2008). *Manuel clinique des psychothérapies de couple*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 855 p.





**La collection *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010)* est produite par la Direction des enquêtes longitudinales et sociales.**

**Coordonnatrice :**

Hélène Desrosiers, Programme d'analyse et de valorisation des données longitudinales

**Assistée de :**

Claudine Giguère

**Direction des enquêtes longitudinales et sociales :**

Bertrand Perron

Ce fascicule ainsi que le contenu des rapports de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010)* sont disponibles sur le site Web de l'ÉLDEQ ([www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca)) sous l'onglet « Publications ». Il est aussi possible de communiquer avec la coordonnatrice au 514 873-4749 ou au 1 877 677-2087 (sans frais pour les personnes de l'extérieur de Montréal).

Citation suggérée : DESROSIERS, Hélène, et Micha SIMARD (2010). « Diversité et mouvance familiales durant la petite enfance », dans : *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010) – De la naissance à 6 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 4, fascicule 4.

Avec la collaboration d'Amélie Ducharme et de Jean-François Cardin, Direction des enquêtes longitudinales et sociales, de Luc Belleau, Direction de la méthodologie et de la qualité, Institut de la statistique du Québec.

Relecteurs : Catherine Bégin, Département de psychologie, Université Laval

Heather Juby, Réseau canadien des centres de données de recherche

Philippe Pacault, Direction de la recherche et du développement des politiques, Ministère de la Famille et des Aînés.

La version anglaise de ce fascicule est disponible sous le titre "Diverse and changing family structure during early childhood", in *Québec Longitudinal Study of Child Development (QLSCD 1998-2010) – From Birth to 6 Years of Age*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Vol. 4, Fascicule 4.

**Les partenaires ou subventionnaires de l'ÉLDEQ 1998-2010 sont :**

- le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- le ministère de la Famille et des Aînés (MFA)
- la Fondation Lucie et André Chagnon
- l'Institut de la statistique du Québec
- l'Institut canadien de recherche avancée (ICRA)
- la Fondation Molson
- la National Science Foundation (NSF des É.-U.)
- le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC)
- le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)
- le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT)
- le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)
- le Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (Université de Montréal)
- le Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP) (Université de Montréal, Université Laval et Université McGill)
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), Valorisation-Recherche Québec (VRQ)
- les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)
- Québec en forme
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC)
- Santé Canada

© Gouvernement du Québec

ISBN 978-2-550-60466-2 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-60467-9 (PDF)



Ce document a été imprimé sur du papier contenant 100% de fibres postconsommation.